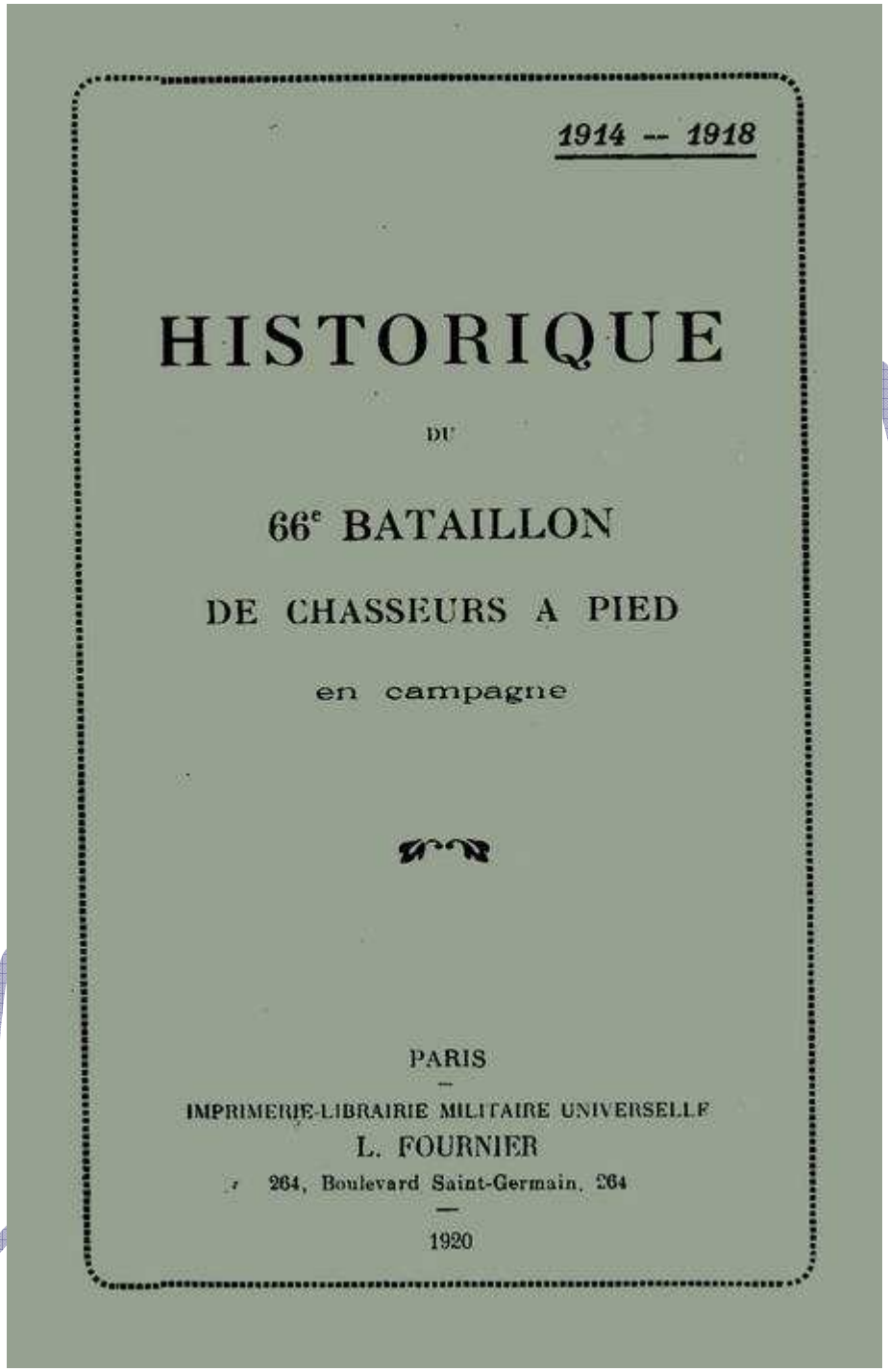
Campagne 1914 – 1918 - Historique du 66e Bataillon de Chasseurs à Pied
Imprimerie L. Fournier – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Titre : **66e BATAILLON DE CHASSEURS A PIED** **HISTORIQUE** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : Source : http://gallica.bnf.fr. – Droits : Domaine public – Transcription intégrale
Référence : Imprimerie L. Fournier Paris - 1920	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2014**

Ancestramil

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 66e Bataillon de Chasseurs à Pied
Imprimerie L. Fournier – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



1914 — 1918

HISTORIQUE

DU

66e BATAILLON

DE CHASSEURS A PIED

en campagne

PARIS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE MILITAIRE UNIVERSELLE

L. FOURNIER

264, Boulevard Saint-Germain, 264

1920

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ORDRE DE BATAILLE

DU

66e Bataillon de Chasseurs

le 10 Août 1914

au départ de Vincennes

ÉTAT-MAJOR :

Commandant : Capitaine **LECLÈRE**.
Officier Adjoint : Lieutenant **BERTHIER de WAGRAM**.
Lieutenant commandant la Section de Mitrailleuses : Lieutenant **VIGIER**.
Officier d'Approvisionnement : Lieutenant **LAINÉ**.
Officier de Détails : Lieutenant **BOUCHEROT**.
Médecin-Chef : Aide-Major de 1re classe **TALPAIN**.

7e Compagnie.

Capitaine **DURAND de PRÉMOREL**.
Sous-Lieutenant **BRETON**.

8e Compagnie.

Capitaine **PARNET**.
Lieutenant **GABRIEL**.

9e Compagnie.

Capitaine **CORDIER**.
Lieutenant **WAHL**.
Sous-Lieutenant **DONCKÈLE**.

10e Compagnie.

Capitaine **MICHEL-LÉVY**.
Lieutenant **TURC**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

66e BATAILLON
de
CHASSEURS
———

HISTORIQUE

I. — La Woëvre

Le 66e Bataillon de Chasseurs partit de Vincennes, sous le commandement du capitaine **LECLÈRE**, le 10 août 1914, dans l'enthousiasme magnifique et grave de la mobilisation, à l'heure inoubliable où, animé du même souffle héroïque, tous les fils de France marchaient aux frontières.
Embarqué à Pantin, le Bataillon débarquait à Verdun, le 11 août 1914. Il rejoignait immédiatement dans la Woëvre l'armée de Verdun qui luttait vaillamment contre l'envahisseur. (IIIe Armée, 56e D. I., IIIe Brigade).
Dès le 15 août, il relève sur les Hauts-de-Meuse, un bataillon de chasseurs du 6e Corps en mission de couverture dans la région de Lachaussée (est de Metz).
Le 25 août, le bataillon s'engageait pour la première fois à Friauville, près de Conflans-Jarny : pour dégager la IIIe Armée en retraite, un groupe de divisions recevait l'ordre de contre-attaquer dans la direction du Nord. Le 66e B. C. P., flanc-garde de tout le dispositif, occupait la ferme Ebany, par une attaque vigoureuse et rapidement menée (10e compagnie, compagnie **MICHEL-LÉVY**). La 8e compagnie (capitaine **PARNET**), résistait vaillamment sur la position qui lui était assignée et s'y maintenait soutenue par la 9e compagnie (capitaine **CORDIER**) jusqu'à l'ordre de repli. A la suite de cette affaire, le lieutenant **GABRIEL**, blessé, recevait la Croix de la Légion d'honneur.
Les chasseurs du bataillon, sous le feu, s'étaient montrés dignes successeurs des héroïques chasseurs de Vincennes.
Ils allaient inscrire des gloires nouvelles sur leurs fanions.
En Woëvre jusqu'au 28 août 1914, le bataillon embarquait à cette date à Bannoncourt.

II. — La retraite sur Senlis

Débarqué dans l'Oise à Rémy, le 66e bataillon rejoignait l'Armée de Paris (Armée **MAUNOURY**).
Les armées françaises, après nos succès en Alsace et en Lorraine, battaient en retraite devant l'ennemi qui, ayant violé la neutralité de la Belgique, se portait à marches forcées sur Paris.
Le bataillon qui s'était avancé jusqu'aux lisières sud de Roye reçut là l'ordre de se retirer sur Senlis.
Journées terribles pour les chasseurs : chaleurs accablantes, marches sans fin, ni repos, tableaux navrants de paysans et de citadins en groupes à l'aspect lamentable, ne sachant où se diriger pour fuir l'ennemi, dans le reflux de nos troupes.
Relevé devant Senlis par les troupes d'Afrique, il battait en retraite par la forêt d'Halatte. Il avait un engagement dans Mortefontaine avec des avant-gardes allemandes ; puis il se portait sur Dammartin (3-6 septembre).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

III. — La Bataille de la Marne

Le bataillon participait ainsi au mouvement de glissement de l'armée de Paris vers l'Est, mouvement qui, en débordant les armées ennemies allait contribuer à la Victoire.
Peu après, le bataillon prenait contact avec des troupes anglaises en retraite ; celles-ci venaient d'être surprises pendant une halte ; il leur prêta main-forte. Une patrouille du 66e fait des prisonniers.
Avec l'Armée de Paris, le bataillon monte sur l'Ourcq par Saint-Soupplets et la Ramée. Il marche à l'ennemi avec un entrain passionné.
Le 7, il recevait l'ordre du Général **JOFFRE**, Commandant en Chef, aux Armées françaises qui, des Vosges à la Marne et à l'Ourcq, allaient faire face à l'envahisseur :

« *Au moment où s'engage une bataille dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée* ».

Signé : **JOFFRE**.

Le 66e B. C. P. s'engageait à la ferme de Champfleury, après une reconnaissance hardie poussée par le commandant **LECLÈRE** et sa liaison.
L'ennemi est chassé brillamment, à grande allure. L'ascendant moral de nos chasseurs s'affirme dès le début de la bataille (6 septembre). La 4e compagnie (capitaine **MICHEL-LÉVY**), se signale par son héroïsme : elle est citée avec son chef à l'ordre du bataillon.

« *Le 6 septembre, sous la brillante et énergique direction de son capitaine, le capitaine MICHEL-LÉVY, a tenu pendant 14 heures une position particulièrement dangereuse et indispensable au front de bataille* ».

La section de mitrailleuses du bataillon est également l'objet d'une citation (sous-lieutenant **VIGIER** et la section de mitrailleuses) :

« *Pour leur calme et leur sang-froid, le 6 septembre, à la ferme de Champfleury, au moment des rafales d'artillerie, où deux des leurs ont été grièvement blessés* ». (6-9 septembre).

Le 9 septembre le bataillon apprend la retraite générale de l'ennemi.
La France était sauvée. A l'heure du péril extrême, l'âme immortelle de la Patrie avait exalté l'héroïsme de ses enfants.
Ceux qui tombèrent là, officiers, gradés et chasseurs, tous connaissaient l'ordre du général en chef. Ils savaient que de leur suprême sacrifice dépendait le salut de la France. L'ordre était de mourir sur place : ils obéirent.

Sur le front de l'immense bataille qui s'étendait des Vosges à la Marne et à l'Oise, devant Paris

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

menacé, la ruée forcenée de l'envahisseur, ivre de l'orgueil de ses premières victoires, s'était brisée contre la volonté de la Nation, résolue à défendre jusqu'au bout ses foyers, ses traditions, son histoire, et la pensée française sans laquelle le monde civilisé retournerait à la barbarie.
Le rêve impie de l'Allemand, son plan sournoisement préparé, appuyé d'une artillerie et d'un matériel formidables accumulés depuis des années sous le couvert de déclarations pacifiques, son attentat inqualifiable contre le droit et la liberté des peuples, s'écroulèrent là, devant le courage conscient et la résolution disciplinée des hommes de France qui, à l'heure fixée par le chef, donnèrent leur vie pour sauver celle de la Patrie, et la liberté du monde

IV. — La Poursuite

De Champfleury vers Villers-Cotterêts, par Betz et Puisieux, le bataillon s'élança à la poursuite de l'ennemi en retraite. Il traverse l'immense champ de bataille jonché de cadavres et du matériel abandonné par l'ennemi.
A l'orée de la forêt de Betz, les chasseurs du 66e B. C. P. saluent les corps de nombreux chasseurs du groupe cycliste du 26e B. C. P. tombés en ordre de combat, à leur rang, et qui, au delà de la mort, témoignent encore de leur courage exemplaire et de leur discipline.
La poursuite continue à travers la forêt de Villers-Cotterêts ; le bataillon atteint l'Aisne à Vauxbuin, où il rencontre la résistance de l'ennemi en tentant le passage de la rivière. La traversée de l'Aisne a lieu à Port-Fontenoy sur un pont de fortune.
Il se porte vers Vic-sur-Aisne et s'établit au nord du fleuve.
Le 16 septembre 1914, le bataillon s'engage vigoureusement sur le plateau de Berny (au nord de Berny-Rivière) : La 111e brigade mise à la disposition du 7e Corps doit enlever la cote 150 près de Nouvron. La compagnie **MICHEL-LÉVY** ramène au combat des troupes qui refluent. Le capitaine **DURAND** de **PRÉMOREL**, commandant la 7e compagnie, le capitaine **MICHEL-LÉVY**, les lieutenants **BRETON** et **VIGIER**, les adjudants **GADEL**, **THIRION**, **MERCIER**, tombent blessés. Le capitaine **MICHEL-LÉVY**, le lieutenant **TURC** et la 4e compagnie tout entière sont cités à l'ordre du bataillon. Le capitaine **MICHEL-LÉVY** est proposé pour la Légion d'honneur.
L'intervention du 66e B. C. P., au prix de pertes sérieuses, rétablit la situation et notre ligne menacée [1].
Une nouvelle mission est alors confiée au bataillon : il reçoit l'ordre de se porter sur le plateau de Hors, en soutien d'artillerie. Les chasseurs rivalisent d'entrain et de vaillance. Nombre d'entre eux se signalent par leurs actions d'éclat.
Le 25 septembre 1914, à Hautebraye, en secteur, le caporal **SIAM LHARBI BEN GASSIM** réussit à ramener, sous le feu de l'ennemi, le sergent **VAILLANT**, blessé en patrouille volontaire et tombé dans les lignes. Nommé sergent, il retourne le 27 au soir chercher le corps du caporal **BLEUSET**, tombé dans la même patrouille.
Le sergent **SIAM LHARBI** était une recrue volontaire du bataillon. Tirailleur marocain, séparé de

1 Le commandant de bataillon est fier de pouvoir citer, une seconde fois :
Le capitaine **MICHEL-LÉVY**, commandant la 10e compagnie; le lieutenant **TURC**, de la 10e compagnie, et la 10e compagnie tout entière :
« *Au combat du 16 septembre, sur les tranchées au Nord de Vingré, la 10e compagnie, électrisée par son capitaine, avec un allant admirable, remplit rapidement sa mission et les fantassins mélangés aux chasseurs regagnèrent leurs positions. Tous ensemble, restèrent ensuite face à l'ennemi* ».
(Ordre au bataillon du 20 septembre 1914).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

son unité pendant la défense et la retraite de Senlis, il s'était joint au bataillon pour marcher à l'ennemi. Il allait donner, en toutes circonstances, l'exemple de son courage : symbole touchant des sentiments de dévouement que la France civilisatrice sait inspirer aux peuples qui, ennemis de la veille, ont reconnu la générosité et la justice de son œuvre coloniale.

V. — Première Bataille de la Somme

Embarqué à Compiègne le 1er octobre 1914 pour la Boissière-Fécamp, le bataillon va participer au vaste mouvement des armées françaises, qui, en se portant vers le Nord et vers la mer, s'efforcent de déborder la droite des armées ennemies en retraite.
Le bataillon attaque à Le Cessier, devant Beuvraignes que la 56e D. I. a enlevée à l'ennemi, mais qu'elle a reperdu le 5 octobre. L'affaire est dure ; les chasseurs du bataillon délogent l'ennemi de maisons en maisons ; dans cette lutte de rues, les pertes sont lourdes ; le lieutenant **DONCKÈLE** est blessé, il reçoit la Légion d'honneur pour sa belle conduite pendant le combat.

« *Blessé par une balle qui lui traverse l'épaule, au combat, le 6 octobre, n'a pas voulu céder le commandement de sa section, ne s'est fait panser qu'à la nuit et a refusé de se laisser évacuer. Est revenu prendre son commandement bien qu'incomplètement guéri, le 14 octobre, donnant ainsi un exemple de rare énergie et de hauts sentiments du devoir* » [1]

Le sergent **SIAM LHARBI** est grièvement atteint dans l'action : il conserve le commandement de sa demi-section jusqu'à l'épuisement total de ses forces et au moment de son évacuation, dissimule sa blessure à ses hommes pour ne pas atteindre leur moral. (Citation ordre 56e D. I. — 12 décembre 1914).
Relevé le 14 octobre, le bataillon reste en réserve dans la région d'Amiens jusqu'au 11 novembre [2] .
Débarqué à Souastre, il monte en secteur à Foncquevillers (Pas-de-Calais), sur le front qui s'étend d'Hébuterne à Arras.
Dans la nuit du 11 au 12 novembre, par une manœuvre brillamment conduite et exécutée malgré un temps de neige rigoureux, le bataillon réalise une avance importante. A la suite de cette belle affaire le bataillon est cité à l'ordre de la brigade.

« *Ayant relevé dans la nuit du 11 au 12 novembre deux bataillons d'infanterie sur une position où ceux-ci n'avaient, pu réaliser en 8 jours que des progrès insignifiants, est parvenu dans la nuit suivante et sans que la situation de l'ennemi ne soit modifiée, à porter la première ligne de tranchées à 5 ou 600 mètres plus en avant et à s'y maintenir solidement.*

1 Le lieutenant **DONCKÈLE** est tombé glorieusement le 8 mars 1915, en conduisant une patrouille à Foncquevillers. Il a été l'objet de la belle citation suivante à l'ordre de l'armée :
« *Blessé au bout de 2 mois de campagne, a rejoint son corps avant d'être complètement guéri. N'a cessé de faire preuve des plus belles qualités militaires : audace, ténacité, esprit de sacrifice et mérité d'être fait à 23 ans chevalier de la Légion d'honneur. Est tombé mortellement atteint au cours d'une reconnaissance de nuit et il a donné aux chasseurs qui l'aimaient un suprême exemple de bravoure et de mépris du danger* ». (Ordre général de la IIe armée, n° 470-6-6-15).

2 Le 9 novembre, le capitaine **CORDIER** qui, depuis le début de la campagne commandait la 9e compagnie, nommé chef de bataillon, quitte le corps. Ce vaillant officier tomba glorieusement pour la France comme chef de bataillon au 355e R. I., le 7 septembre 1915.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« Cet exemple montre ce que peut faire une troupe énergique lorsque tous, officiers et soldats, ont la ferme volonté de réussir.
*« Le colonel adresse ses félicitations au commandant **LECLÈRE** et à ses chasseurs* ». (Ordre de la 111e brigade du 12-11-14).

Presque sans repos les chasseurs tiennent les tranchées jusqu'au 29 juin 1915, sans que cet effort soutenu entame le moral élevé du bataillon.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

I. — LÉGION D'HONNEUR

Le capitaine de réserve **MICHEL-LÉVY**, du 66e bataillon de chasseurs, a été nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de Chevalier :

A fait preuve des plus brillantes qualités d'énergie dans le commandement de sa compagnie. Grièvement blessé, n'a quitté son poste que sur l'ordre de son Chef de Corps. A peine guéri, a repris le commandement de sa compagnie, sur sa demande, le 30 octobre 1914.

II. — MÉDAILLE MILITAIRE

ISSERLINE, caporal au 66e bataillon de chasseurs :

Dans les combats du 5 au 14 octobre 1914, a tué cinq Allemands et en a blessé plus de vingt autres ; fait preuve du plus grand courage et de la plus grande énergie. (Engagé volontaire pour la durée de la guerre, à l'âge de cinquante ans).

BOURZAL (**Jules**), caporal au 66e bataillon de chasseurs :

Après de patientes recherches, a réussi à découvrir et à tuer un guetteur allemand qui, depuis huit jours, installé dans une maison crénelée, faisait de nombreuses victimes dans nos troupes.

III. — CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE.

BOUCHEROT, capitaine de réserve au 66e bataillon de chasseurs :

Blessé légèrement à la tête par un éclat d'obus, dans les tranchées de première ligne de la compagnie, n'a pas voulu se laisser évacuer, a continué à exercer son commandement pendant les trois jours suivants, donnant ainsi un bel exemple de hauts sentiments du devoir et d'une ténacité de chef peu commune.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

VI. — L'Argonne

30 juin 1915, le bataillon s'embarque à Montdicourt. pour débarquer à Clermont-en-Argonne. Il va participer aux luttes terribles et héroïques qui se déroulent sur ce secteur du front de bataille.
Rattaché désormais à la 9e D. I., (5e Corps, IIIe Armée) il demeure cantonné à Clermont jusqu'au 13 juillet.
A cette date se déclenche l'attaque générale de l'ennemi sur le front d'Argonne. Les lignes françaises fléchissent et sont percées vers la Haute-Chevauchée.
Le 66e bataillon de chasseurs, seul élément en réserve, est chargé de rétablir la situation. Dans cette occurrence tragique, l'esprit de sacrifice élève les cœurs : les chasseurs savent ce qu'on attend de leur dévouement. D'un même élan ils vont vers la gloire : l'assaut de la cote 285 constitue l'un des plus beaux faits d'armes dont s'enorgueillit le bataillon. Tous les jeunes chasseurs, toutes les recrues doivent connaître le récit.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ARGONNE

———

ASSAUT DE LA COTE 285

———

ORDRE DE BATAILLE DU BATAILLON

le 13 Juillet 1915

———

ÉTAT-MAJOR :

Chef de Bataillon : Commandant **LECLÈRE**.
Officier Adjoint : Sous-Lieutenant **DUCROCQ**.
Corps de Santé : Aide-Major de 1re classe **CORVINGTON**.
— Aide-Major de 2e classe **PHILBERT**.

1re Compagnie :

Capitaine **BERTHIER de WAGRAM**.
Sous-Lieutenant **OLIVE**.
Sous-Lieutenant **BROUSSE**.
Sous-Lieutenant **THOMAS**.

2e Compagnie :

Capitaine **TURC**.
Sous-Lieutenant **MARTY**.
Sous-Lieutenant **HOUZE**.

3e Compagnie :

Capitaine **BOUCHEROT**.
Lieutenant **VANHOVE**.
Lieutenant **WAHL**.

4e Compagnie :

Lieutenant **ROULET**.
Sous-Lieutenant **LECOMTE**.
Sons-Lieutenant **BONNET**.

Peloton de Mitrailleuses :

Lieutenant **VIGIER**.
Sous-Lieutenant adjoint **GADEL**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

L'Assaut de la Cote 285

Le 13 juillet 1915, à 6 heures du matin, le 66e bataillon de chasseurs à pied, cantonné à Clermont-en-Argonne, est alerté. Il reçoit l'ordre de se porter immédiatement à la Maison Forestière et de se mettre à la disposition de la 9e division. Les Allemands prononcent depuis 3 heures du matin, une attaque violente contre le fond des Meurissons la cote 285, la cote 263 et font un barrage d'obus asphyxiants à la Maison Forestière pour entraver l'arrivée des renforts.
9 heures. Le bataillon s'arrête sous bois à 600 mètres de la Maison Forestière. La liaison avec la brigade par le poste téléphonique de la Maison Forestière ne peut être établie, tous les fils sont coupés. Elle est assurée par deux cyclistes .du bataillon.
10 h.45. Ordre est donné au bataillon par la 9e division de se porter au carrefour de Rochamp : il y arrive sous bois par un cheminement détourné en évitant la zone dangereuse balayée par l'artillerie ennemie ; néanmoins pendant le trajet un obus tombe sur la 2e compagnie, tuant un homme et en blessant trois.
11 heures. Le bataillon rejoint au carrefour de Rochamp l'État-Major de la 9e division. Le général **ARLABOSSE** donne au commandant **LECLÈRE** l'ordre de reprendre la cote 285 pour sauver la situation compromise.

Je compte sur le 66e bataillon pour rétablir la situation.
Attaquez à 285. Vous serez soutenu par colonel 82e.
Faites sonner la charge.
Mon cœur est avec vous.

Général **ARLABOSSE**.

Notre artillerie est contrainte de se replier. Nos tranchées de première ligne sont perdues, les Meurissons et la cote 285 occupés par l'ennemi. Des Allemands s'avancent à gauche et à droite de la Haute-Chevauchée, sur les pentes de la Fille-Morte. Leurs fantassins et leurs bombardiers vers le carrefour de la Pierre-Croisée.
Le 66e bataillon prend son dispositif préparatoire de marche à l'assaut en ligne de section par quatre, à intervalle de déploiement, baïonnette au canon. Deux compagnies (la 2e, compagnie **TURC** ; la 3e, compagnie **BOUCHEROT**) en première ligne ; les deux autres compagnies (la 1re, compagnie **BERTHIER de WAGRAM** ; la 4e, compagnie **ROULET**) en échelons refusés sur les deux ailes.
Le chef du bataillon en avant de la 2e compagnie dirige la marche de son bataillon.
Les commandants de compagnie se mettent en tête de leurs compagnies.
Le terrain qu'il faut reprendre comprend d'abord la tête du ravin de Cheppe où quelques éléments ennemis se sont déjà faufilés, puis la cote 285, dont les pentes raides sont coupées par plusieurs chemins parallèles, ornières profondes, autant d'obstacles pour l'assaut, autant d'abris pour l'adversaire, dont le feu nous domine Un petit bois de sapins, dont les arbres sont très rapprochés, permet aux Allemands de se dérober à nos vues et rend plus difficile le déploiement des troupes d'assaut. Cependant le bataillon, malgré les obus, avance en bon ordre et en silence.
Jusqu'à hauteur du ravin de Cheppe, aucun incident à signaler, quelques coups de feu. Nous entrons dans la zone des gaz lacrymogènes que nous traversons sans difficulté. Le 66e bataillon continence à escalader les pentes de la cote 285. A ce moment, le feu de l'infanterie l'enveloppe. Le commandant fait sonner la charge et déployer les compagnies en ligne sur deux rangs ; les chasseurs s'élancent à

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

une allure très vive, le terrain inégal ne les arrête point. Les clairons se relayent par équipes et, malgré les balles qui brisent leur pavillon, continuent à sonner la charge.
Le commandant charge la canne à la main, entre la 1re et la 2e compagnie, à la tête des pionniers.
Le capitaine **BERTHIER de WAGRAM**, un fusil à la main, le capitaine **TURC**, le capitaine **BOUCHEROT**, le lieutenant **ROULET** chargent, en tête de leurs compagnies.
Électrisé par sa fanfare, enlevé par l'exemple de tous ses chefs, le bataillon pousse la charge sur un parcours de 700 mètres et enlève brillamment la cote 285. Les Allemands devant les uniformes bleu sombre des chasseurs qu'ils voient accourir sous bois, abandonnent le terrain et s'enfuient. Ceux qui n'en ont pas le temps sont tués dans leurs tranchées. Les mitrailleuses allemandes se sauvent en abandonnant toutes leurs munitions. Il est fait quelques prisonniers qui appartiennent au 130e d'infanterie et au 6e chasseurs.
La compagnie **BERTHIER de WAGRAM** (1re), enlève le sommet (gauche) de la crête et par un mouvement débordant, chasse l'ennemi qui abandonne deux canons de 75 et deux canons de 65 de montagne qu'il venait de capturer [1]. Deux artilleurs français, qui se défendaient dans une cabane sont délivrés.
Derrière la crête l'ennemi occupe d'anciennes tranchées françaises, où il reçoit l'assaillant par un feu meurtrier. Les éléments avancés de la charge s'élancent courageusement et veulent poursuivre leur avantage. C'est à cet endroit que le bataillon subit ses plus lourdes pertes.
Ses meilleurs chefs de section sont tués en tête de leurs sections. Le bataillon se replie de quelques mètres et se retranche sur place.
Mais il faut consolider la position. Les Allemands qui tiennent le ravin des Meurissons et une partie de la cote 263 peuvent par une contre-attaque déborder nos flancs.
Le bataillon s'organise rapidement sur le terrain conquis ; il est renforcé à sa droite par le 82e de ligne et à sa gauche par des éléments épars du 113e et du 4e et par une compagnie et une section de mitrailleuses du 82e.
Le peloton de mitrailleuses du 66e chasseurs est arrivé au sommet de la crête presque en même temps que le bataillon. Le commandant place immédiatement une section à droite, en tête du faux ravin de Cheppe. La position est dangereuse. Le chemin creux (Pierre-Croisée - Boureuilles), défendu par les mitrailleuses est battu par l'ennemi qui, à vingt mètres de distance, nous domine, et nous lance des grenades. L'autre section est placée vers la gauche qui s'est étendu progressivement, face au ravin des Meurissons. La section de mitrailleuses du bataillon, placée à l'extrême gauche couvre pendant deux heures un vide de 400 mètres. Une demi-section du 82e vient la renforcer. Tous les efforts pour assurer la liaison avec la 125e division, vers Bolante, sont inutiles. Mais sur ce point, notre offensive a eu un retentissement et les Allemands qui s'avançaient vers le ravin des Courtes-Chausses, ont battu en retraite, se sentant menacés sur leur flanc et repoussés d'ailleurs par de vigoureuses contre-attaques.
Vers 15 h. 1/2, le 89e régiment de ligne amené rapidement sur le champ de bataille, vient appuyer la gauche du bataillon et finit pas établir, vers 18 heures, la liaison avec la 125e division.
La fusillade continue toute la journée.
A 16 heures, une attaque allemande, débouchant des Meurissons, est arrêtée net par le feu de nos

1 Les deux pièces de 75 reprises par le 66e sont les suivantes : *la Laborieuse* (n° 973), *la Petite Cécile* (n° 2308). Elles étaient défendues par les maréchaux des logis **MORIN** et **FRANÇOIS** (45e régiment d'artillerie), qui se firent tuer sur place et par le maréchal des logis **VOISIN** Aristide. *La Petite Cécile* fuit dès lors baptisée par les artilleurs *la Petite Vitrière*.
Les deux pièces de 65 de montagne étaient sous les ordres du capitaine **de SAPORTA** et du lieutenant **FONTAINE**, 2e d'artillerie de montagne, qui se firent tuer sur leurs canons.
Les artilleurs après le combat revinrent chercher leurs pièces ; ils embrassaient nos blessés.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

mitrailleuses de gauche.
A 21 heures, les Allemands font sur tout le front une démonstration extrêmement violente, à coups de pétards et de grenades. Ils sont repoussés.
Plus de dix attaques ont lieu dans la nuit du 13 au 14. Les chasseurs tiennent sans défaillance le terrain conquis. Le combat nocturne est éclairé par des fusées ennemies. Les tranchées sont bouleversées par des torpilles. Les chasseurs ensevelis se dégagent et se maintiennent sur leurs positions.
Le 14, à 5 heures du matin, le 66e bataillon et le 89e de ligne reçoivent l'ordre d'attaquer et de se porter en avant.
L'attaque, déclenchée à 7 heures du matin, ne peut déboucher, arrêtée par un barrage de bombes et de grenades.
Elle reprend à 11 heures, après une légère préparation d'artillerie. Une compagnie du 89e de ligne s'élance vers les lignes ennemies. La 1re compagnie du 66e appuie son mouvement et, son capitaine en tête, sort courageusement de ses tranchées. Mais l'attaque est immédiatement enrayée par un feu d'enfilade, qui vient de la Fille-Morte.
Le 15 juillet, le bataillon s'installe sur les positions conquises.
Toutes les nuits, il essuie des démonstrations à coups de bombes, grenades et feu de mousqueterie.
Le 17 juillet, le 112e régiment d'infanterie relève le 66e bataillon de chasseurs qui revient cantonner à Clermont-enArgonne où il entre, fanfare en tête. Le général **ARLABOSSE**, dans le courant de la matinée écrit au commandant **LECLÈRE** :

18 Juillet.

Merci d'avoir fait défiler ce malin le bataillon devant la Division. J'étais à la Forêt. J'aurais été bien heureux d'être là pour le saluer.
Merci à vous et à vos chasseurs.
Grâce à vous nous avons pu reprendre et garder le point principal.

A vous,
ARLABOSSE.

La conduite des chasseurs avait été signalée au Grand Quartier général.
Quelques jours après, le général commandant la IIIe Armée félicitait le commandant **LECLÈRE** et le 66e bataillon de chasseurs. Il ajoutait : « *Les chasseurs sont ma garde* ».

En résumé, grâce à l'élan magnifique des chasseurs et à leur héroïque résistance, l'ennemi a été refoulé ; le gain qu'il a réalisé dans la journée du 13 se réduit à une avance de quelques centaines de mètres. Quatre pièces de canon ont été reprises, les renforts ont eu le temps d'arriver ; l'armée du Kronprinz n'a pu percer dans la forêt d'Argonne. La cote 285 reste entre nos mains : le 66e chasseurs avait fait son devoir.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

I. — LÉGION D'HONNEUR

BERTHIER de WAGRAM, capitaine au 66e bataillon de chasseurs :

Commandant la 1re compagnie, a chargé à la tête de sa compagnie, le 13 juillet 1915, le fusil à la main et a brillamment entraîné tous ses chasseurs ; officier réputé pour sa bravoure, a déjà deux citations à l'ordre du jour de la division.

BOUCHEROT, capitaine au 66e bataillon de chasseurs :

Commandant la 3e compagnie, a chargé à la tête de sa compagnie, le 13 juillet 1915 et brillamment entraîné tous ses chasseurs. Citation à l'ordre de l'armée en février, blessé à la tête par un éclat d'obus, a refusé de se faire évacuer et a continué, pendant 15 jours d'exercer son commandement dans les tranchées de première ligne.

II. - MÉDAILLE MILITAIRE

ROY, adjudant-chef au 66e bataillon de chasseurs :

Sous-officier de tout premier ordre, a été blessé en enlevant sa section à l'assaut et n'a, quitté son commandement qu'après la réussite de l'assaut pour le reprendre, aussitôt pansé.

III. - CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Le général commandant la IIIe Année cite à l'ordre de l'Armée :

Le sous-lieutenant **BONNET (Georges-Jules),** du 66e bataillon de chasseurs.

S'est élancé bravement à l'assaut de la position ennemie, est tombé mortellement frappé en entraînant sa section.

Le sous-lieutenant **LECOMTE (André-Marie-Ernest),** du 66e bataillon de chasseurs :

S'est élancé bravement à l'assaut de la position ennemie, est tombé mortellement frappé en entraînant sa section.

Le sous-lieutenant **OLIVE (Jean-Prosper),** du 66e bataillon de chasseurs :

S'est élancé bravement à l'assaut de la position ennemie, est tombé mortellement frappé en entraînant sa section.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

IV. - CITATIONS A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE

Le général commandant le Ve corps d'Armée cite à l'ordre du Corps d'Armée :

Le chef de bataillon **LECLÈRE**, commandant le 66e bataillon de chasseurs à pied :

Commandant de chasseurs plein d'allant, a conduit son bataillon à l'assaut, le 13 juillet, avec la plus grande énergie, s'est emparé d'une position importante et s'y est maintenu.

Relevé le 18 juillet, le bataillon cantonne au Camp Lenhard (Forêt d'Argonne). Remontée en secteur, une compagnie, sous le commandement du capitaine **BERTHIER de WAGRAM**, exécute, le 8 août, une attaque dans des conditions particulièrement dures sur l'ouvrage du Doigt-de-Gant, aux Courtes-Chausses, dont l'ennemi s'était emparé par surprise. Les chasseurs réussissent à progresser sous un feu intense et reprenant une partie du terrain perdu, s'établissent en avant de nos tranchées, la position très forte et les moyens très puissants de l'ennemi ne permettant pas de développer l'opération.
Le bataillon tient jusqu'en septembre le secteur de la cote 285.
La grande bataille de Champagne qui se déroule sur sa gauche réagit sur le secteur d'Argonne, le 23 septembre, le bataillon est chargé d'une diversion sur les tranchées ennemies. Le lieutenant **VANHOVE**, commandant la 4e compagnie, est l'objet d'une citation à la suite de cette affaire. Le 27, une attaque ennemie se déclenche sur la Fille-Morte. Le 66e bataillon contre-attaque le 28 : les 1re, 4e et 5e compagnies, (compagnies **BERTHIER de WAGRAM**, **VANHOVE** et **LEROY**), s'engagent dans des circonstances difficiles, contre des organisations puissamment défendues. Les chasseurs rétablissent notre ligne.
Après un repos aux Islettes, en octobre 1915, le bataillon (dont la 5e compagnie vient d'être dissoute), prend le secteur de Bolante - Courtes-Chausses (occupé par la 125e D. I., à laquelle il est rattaché). Il passe l'hiver dans les tranchées d'Argonne, soutenant, dans la boue et le froid, une lutte de mine, de grenades, de torpilles, à courte distance, qui exige de la part des chasseurs une énergie constante et un courage sans défaillance. Malgré les pertes, les pieds gelés, les abris insuffisants, le ravitaillement difficile, la soupe froide — quand elle arrive — les chasseurs maintiennent nos lignes et font preuve du plus beau moral.

Dans ce secteur, tomba le sergent **JOYEUX**, titulaire de nombreuses citations qui, sans cesse, « *avait donné au bataillon le plus bel exemple d'esprit de sacrifice et d'héroïsme* ». (Ordre du 5e C. A.). Ouvrier mécanicien à Jeandelize, en Lorraine, **JOYEUX** n'est pas mobilisé au début de la campagne : le 25 août 1914, il suit le bataillon qui traverse son village et, toute la journée, s'emploie à de périlleuses reconnaissances : devenu chasseur et mitrailleur, il continue de se signaler dans les patrouilles. (Ordres du bataillon du 14 novembre 1914 et 11 mai 1916). « *Sa bravoure et son dévouement exceptionnels* » trouvent lors du combat du 13 juillet 1915, une magnifique occasion de se déployer. (Ordre de la 9e D. I. du 25 janvier 1915). Plus tard, au cours d'une opération pour l'occupation d'un entonnoir, il installe sa mitrailleuse à découvert sur le parapet, malgré les balles et les grenades ennemies et ouvre immédiatement le feu. (Ordre de la 149e brigade — 19 février 1916). **JOYEUX**, qui avait tant de fois bravé la mort en face, meurt à son poste écrasé la nuit par un

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

obus.
Le 1er avril 1916, le commandant **LECLÈRE** est nommé lieutenant-colonel au commandement du 82e R. I. — Il passe le commandement du bataillon qu'il a glorieusement mené au feu depuis le départ de Vincennes, au capitaine **LAMBERT**, ancien lieutenant au 26e bataillon de chasseurs, capitaine au 18e bataillon pendant la première année de guerre et détaché depuis quelques mois à l'État-Major de la 250e brigade.

VIII. — Vauquois

En avril 1916, le bataillon, passe de la 125e D. I. à la 10e D. I. — Le lieutenant colonel **ARDOUIN**, commandant la 125e D. I. lui adresse à cette occasion les adieux suivants :

« *Aux officiers et chasseurs du 66e bataillon : Le 66e bataillon de chasseurs sera relevé le 19 pour être mis à la disposition de la 10e division.*
Il a grandement participé, aux côtés du 131e régiment d'infanterie, à l'amélioration de l'organisation du sous-secteur.
Il a fait preuve de solides qualités d'entrain et de mordant qui distinguent les troupes d'élite.
J'ai pu apprécier les efforts fournis par chacun : ils sont dignes d'éloges.
Je remercie les officiers et chasseurs du 66e bataillon du concours dévoué qu'ils m'ont donné.
J'exprime au brillant chef et aux camarades du 66e bataillon mes sentiments affectueux, avec l'espoir de les voir de nouveau sous mes ordres ».

Signé : **ARDOUIN**.

Le bataillon prend le secteur du Cigalerie-Butte (600 mètres est de Vauquois). Il organise ce secteur difficile, malgré la boue et les violents bombardements. Ses patrouilles pénètrent à diverses reprises dans les lignes ennemies : l'une d'elles, commandée par le sergent **VINCENT**, tué à **Verdun**, exécute une reconnaissance hardie. Le 15 août, le bataillon, revient à la 9e D. I. — Son passage à la 10e D. I. lui vaut de la part du colonel **PINOTEAU**, commandant la 19e brigade et de celle du général **VALDANT**, commandant la D. I. — un ancien chasseur — les témoignages les plus élogieux.

« *Le colonel **PINOTEAU**, commandant la 19e brigade, ne veut pas se séparer du 66e bataillon, de chasseurs à pied sans manifester à son commandant et aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats qui le composent, toute la satisfaction qu'il a eue de les avoir sous ses ordres.*
« Il les félicite hautement des qualités de discipline dont ils font preuve et de l'ardeur avec laquelle ils ont tous travaillé au perfectionnement de la mise en état de défense du secteur important dont ils avaient la garde.
« Dans d'autres circonstances, le 66e bataillon a su combattre vaillamment ; il vient de prouver grandement qu'il savait aussi travailler et l'un est aussi noble que l'autre dans la guerre actuelle et contribue également à la Victoire !

« Signé : **PINOTEAU**. »

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« A la date du 29 juillet, le 66e bataillon de chasseurs est remis à la disposition de la 9e division. Le général commandant la 10e division tient à lui exprimer toute la satisfaction qu'il a éprouvée à l'avoir pendant trois mois sous ses ordres et tous les regrets que lui cause son départ.
« Le 66e bataillon de chasseurs a de trop belles pages dans son histoire en Argonne pour que le passé ne réponde pas de l'avenir.
« En faisant ses adieux au commandant du bataillon, à ses officiers et à ses chasseurs, le général commandant la 10e division les assure de son affectueux souvenir, et de son inaltérable confiance en ceux dont la devise a été et reste : tant que l'ennemi ne sera pas battu : « Repos plus loin ».

« Signé : **VALDANT**. »

Le général **VALDANT** transmettant un don qui lui a été remis pour un chasseur, écrit au commandant :

« Ce don est destiné au chasseur de votre bataillon qui se sera signalé en toutes circonstances par sa manière de servir, son entrain, sa bravoure, sa fierté d'être chasseur à pied, en un mot résumant toutes les qualités qui font des chasseurs l'élite de l'Armée Française.
« Vous comprendrez, mon cher ami, si mon cœur de vieux chasseur a tressailli d'orgueil en recevant ce don.
« Vous le donnerez donc à celui qui, à vos yeux, l'aura bien mérité.
« Je ne doute pas que ayez l'embarras du choix.
« Je vous dis au revoir et je crie bien haut :
« Vivent les chasseurs !

« Signé : **VALDANT**. »

Le bataillon reprend le secteur du Mont-de-Villers (cote 285) ; et le 8 septembre, il est transporté en automobile, à Cheminon-la-Ville (5 kilomètres de Sermaize), où il est mis au repos et où il est procédé à une instruction intensive en vue des attaques de Verdun. Le bataillon se trouvait ainsi sur le terrain des combats de Sermaize, Revigny, Maurupt où en septembre 1914, pendant la bataille de la Marne, les 5e et 2e Corps s'étaient couverts de gloire.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

VERDUN

Ordre de Bataille du Bataillon le 23 Octobre 1917

ÉTAT-MAJOR :

Commandant : Commandant **LAMBERT**.
Capitaine adjudant-major : Capitaine **LEROY**.
Officier-Adjoint : Lieutenant **FERRETTE**.
Officier bombardier : Sous-lieutenant **ROY**.
Officier de renseignements : Sous-lieutenant **GUIBOUT**.
Officier de détails : Sous-lieutenant **THALHEIMER**.
Médecin-chef : Médecin-major 2e cl. **CLAVELIN**.
Médecin aide-major : M. A. M., 1re cl. **De LOMBARDON**.

1re Compagnie :

Lieutenant **GADEL**.
Lieutenant **BROUSSE**.
Sous-lieutenant **RIGOU**.
Sous-lieutenant **CHEVALME**.

2e Compagnie :

Capitaine **TURC**.
Lieutenant **PUIG**.
Sous-lieutenant **POUGET**.

3e Compagnie :

Capitaine **VANHOVE**.
Sous-lieutenant **AUBRIL**.
Sous-lieutenant **DROUARD**.
Sous-lieutenant **MARTY**.

Compagnie de Mitrailleuses :

Capitaine **VIGIER**.
Lieutenant **TOUSSAINT**.
Sous-lieutenant **LANEZ**.

Dépôt Divisionnaire :

Sous-lieutenant **MICH**.
Sous-lieutenant **GUËRIN**.
Sous-lieutenant **BLUTE**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

IX. — VERDUN

Attaque du 24 octobre (Douaumont)

Le bataillon quitte ses cantonnements le 23 octobre et monte à Verdun. — L'opération projetée par le groupe du général **MANGIN** (groupe D. E.) a pour but « de porter en avant de la barrière opposée à l'ennemi devant Verdun une première ligne de défense qui la couvre et la rende inexpugnable en rejetant l'ennemi au delà du fort de Douaumont ». La formation d'attaque place la 9e D. I. dont fait partie le bataillon, en arrière de la 133e D. I. — Après une préparation d'artillerie formidable, la 133e D. I. s'élance et dépasse ses objectifs. Le fort de Douaumont est enlevé. Le 66e bataillon de chasseurs se porte à Souville, puis relève les premières lignes et, sous une forte réaction d'artillerie qui lui occasionne de lourdes pertes, les chasseurs creusent leurs tranchées dans la boue. L'enthousiasme du succès, de la marche en avant les soutient. Le bataillon remplit vaillamment la mission qui lui est confiée. C'est au cours de cette affaire que tombent le sous-lieutenant **RIGOU**, l'adjudant **BEIGNEUX**, les sergents **COMBETTE**, **FOUCHER**, **SENDRON** et **VINCENT** et de nombreux chasseurs.

Attaque du 13 Novembre

*Attaque du **boyau de Halle** (**au nord de Vaux**).*

Le bataillon remonte en secteur le 10 novembre. Il va occuper le secteur de Vaux (nord de l'étang de Vaux). La relève est difficile sous un bombardement intense et continu; pas de boyaux, pertes lourdes.
Le 13, le bataillon se porte à l'attaque du boyau de Halle. L'attaque est menée par les 1re et 3e compagnies (compagnies **GADEL** et **VANHOVE**). Sous un feu intense de grenades, les vagues d'assaut, sous le commandement des lieutenants **MARTY** et **BROUSSE**, s'élancent échelonnées.
Les chasseurs s'établissent et se retranchent à quarante mètres de l'objectif, devant la tranchée ennemie. Beaucoup sont tombés. L'adjudant **GOUET** est tué. L'adjudant **BOURDIN**, grièvement blessé ; les lieutenants **MARTY** et **BROUSSE** sont blessés l'un et l'autre. Lieutenant **GADEL** tué en organisant la position, la nuit ; les aspirants **De HAUT** et **LEVIVIER**, tués.
La veille de l'attaque, le bataillon avait subi une perte douloureuse : le capitaine **VIGIER**, commandant de la compagnie de mitrailleuses, était tué par un obus. Jeune normalien, agrégé de philosophie, haute intelligence et grand cœur, le capitaine **VIGIER** exerçait sur ses chasseurs et ses camarades une influence morale qui découlait de sa foi patriotique ardente. Prototype de cette splendide jeunesse intellectuelle française entrée dans la guerre avec l'enthousiasme mystique des purs héros, il avait compris, dès l'heure que la Patrie fut en danger, qu'en défendant la France, il défendait la liberté de la pensée française contre la discipline officielle germanique, et qu'en mourant pour elle, homme de science voué au culte de l'esprit, il mourrait, dans la logique latine, pour la patrie de la pensée et la cause même de l'intelligence humaine.
Le même obus avait blessé grièvement le sergent brancardier **MAGNIEN**, connu au bataillon pour son intrépidité.
Le bataillon descendait au repos à Belleray, le 20 novembre, et, dans une prise d'arme émouvante, rendait les honneurs suprêmes à ses morts. A la suite de ces durs combats devant Verdun, l'adjudant **BOURDIN** recevait la Croix de la Légion d'honneur ; le lieutenant **GADEL**, le capitaine **VIGIER**,

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

le lieutenant **MARTY**, étaient cités à l'ordre de l'armée ; la médaille militaire était conférée au sergent **MAGNIEN**.

Le bataillon reprenait le secteur de Vaux au début de décembre et recevait la difficile mission d'organiser, sous un bombardement incessant, le secteur d'attaque en vue des opérations du 15 décembre (attaque des ouvrages d'Hardaumont). Relevé à cette date, le bataillon était dirigé sur un nouveau front, celui de l'Aisne, où il allait prendre une part glorieuse à la grande offensive du printemps de 1917.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

I. — LÉGION D'HONNEUR

Chevalier, à la date du 1er avril 1917 :

FERRETTE (Marie-Paul-Henri), lieutenant à titre temporaire (territorial) au 66e bataillon de chasseurs :

Mobilisé comme G. V. C., de la classe 1887. A renoncé à être libéré provisoirement pour partir dans un régiment d'infanterie. Grièvement blessé le 30 décembre 1914, comme chef de section, est revenu eu front sur sa demande. A rendu les plus précieux services comme officier de liaison pendant les attaques d'octobre et décembre 1916, en accomplissant ses missions malgré les plus violents bombardements, faisant preuve, en toutes circonstances, d'une remarquable énergie et d'un complet mépris du danger. (Croix de guerre.)

L'adjudant ***DOURDIN*** (**Maurice**), du 66e B. C. P. :

Sous-officier doué de belles qualités militaires. Deux fois blessé depuis le début de la guerre, a reçu une nouvelle blessure très grave, le 13 novembre 1916, en allant sous un bombardement très violent d'obus de gros calibre reconnaître une position qu'il devait attaquer avec ses grenadiers. Amputé du bras droit.

II. — MÉDAILLE MILITAIRE.

Sergent **MAGNIEN (Joseph-Marie-Eugène-Léopold)**, matricule 01-271, sergent de réserve au 66e B. C. P. :

Sergent brancardier du service auxiliaire, affecté sur sa demande à un bataillon de chasseurs. Le 12 novembre 1916, n'a cessé de donner des soins aux blessés pendant la préparation de l'attaque, hors de tout abri et sans se soucier du bombardement, provoquant l'admiration de tous par son courage et son abnégation. A été grièvement blessé. Deux citations.

Caporal **DUBOIS (Maurice-Auguste),** caporal de réserve à la 1re compagnie du 66e B. C. P. :

Gradé d'une bravoure éprouvée. Au combat du 11 novembre 1916, s'est élancé avec un entrain remarquable à l'assaut des positions ennemies ; blessé au bras, a refusé de quitter son poste et a été atteint peu après d'une nouvelle blessure très grave.

LEGRAND (Alexandre-Marcel), sergent au 66e B. C. P. :

Bien que versé dans le service auxiliaire, est venu au front sur sa demande, dès le début de la campagne. Toujours volontaire pour les missions périlleuses. Grièvement blessé au cours d'une reconnaissance, a continué à tirer jusqu'à épuisement de ses munitions, donnant à tous un bel exemple d'énergie et de courage. Déjà cité à l'ordre.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

PIGNET (Léon-Albert), matricule 0161, chasseur de 1re classe à la S. H. R. du 66e B. C. P. :

Brancardier d'un courage et d'un dévouement remarquables. Le 16 novembre 1916, s'est porté au secours de son commandant de compagnie blessé et resté entre les lignes. A été lui-même très grièvement atteint.

LABARRE (Octave-Léon), matricule 03536, clairon à la 4e compagnie du 66e B. C. P. :

Excellent chasseur, d'un moral très élevé et d'une bravoure exemplaire. Blessé très grièvement, le 7 avril 1916, dans la tranchée de première ligne, a maîtrisé sa douleur et a refusé le secours des brancardiers, afin de permettre le transport immédiat de ses camarades blessés à côté de lui.

III. — CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE.

Le Général Commandant la IIIe Armée cite à l'ordre de l'Armée :

Le capitaine **VIGIER (Jean-Louis),** de la compagnie de mitrailleuses du 66e bataillon de chasseurs :

En reconnaissance, jour et nuit, pendant la préparation de l'attaque du 13 novembre, étudiant avec un rare mépris du danger l'organisation de la position à atteindre. A été blessé mortellement en se portant aux lignes avancées, malgré le bombardement, pour donner ses ordres.

Le sous-lieutenant **GADEL (Joseph-Maurice) de** la 1re compagnie du 66e bataillon de chasseurs :

A conduit sa compagnie à l'attaque avec une énergie et une volonté remarquables, organisant le terrain conquis malgré le tir de grenades. Blessé mortellement sur le terrain découvert d'où il dirigeait les travaux pendant le combat.

Le sous-lieutenant **MARTY (Joseph-Hilarion-Alexandre-Ferdinand),** de la 3e compagnie du 66e bataillon de chasseurs :

A enlevé brillamment la première vague d'assaut à l'attaque des tranchées ennemies, sous le feu de mitrailleuses et de grenades. Blessé par éclats de grenades, a continué à assurer jusqu'à la fin de l'action, le commandement de sa section.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

L'AISNE

Ordre de Bataille du Bataillon (le 11 Avril 1917)

ÉTAT-MAJOR :

Commandant : Commandant **LAMBERT**.
Capitaine adjudant-major : Capitaine **LEROY**.
Officier adjoint : Lieutenant **FERRETTE**.
Officier bombardier : Sous-lieutenant **ROY**.
Officier de renseignements : Sous-lieutenant **GUIBOUT**.
Officier de détails : Sous-lieutenant **THALHEIMER**.
Officier d'approvisionnement : Sous-lieutenant **LAFOSSE**.
Médecin-chef : Médecin-major de 2e cl. **CLAVELIN**.
Médecin aide-major : M. A.-M. de 2e cl. **BOUTON**.

1re Compagnie :

Capitaine **GEOFFROY**.
Lieutenant **MARTY**.
Sous-lieutenant **CHEVALME**.
Sous-lieutenant **GENTILI**.

2e Compagnie :

Capitaine **TURC**.
Lieutenant **PUIG**.
Sous-lieutenant **DUBOIS**.
Sous-lieutenant **DEGLAIRE**.

3e Compagnie :

Capitaine **VANHOYE**.
Lieutenant **AUBRIL**.
Sous-lieutenant **LANEZ**.

Compagnie de Mitrailleuses :

Capitaine **BERTHIER de WAGRAM**.
Lieutenant **TOUSSAINT**.
Sous-lieutenant **PRIVE**.

Dépôt Divisionnaire :

Capitaine **BRUNIE**, détaché à l'É.-M. du C. A.
Sous-lieutenant **MICH**.
Sous-lieutenant **HANIPAUX**.
Sous-lieutenant **POUGET**.
Sous-lieutenant **GUÉRIN**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

X. — L'Aisne

De Favresse-Tournay (région de Vitry-le-François), le bataillon est transporté en chemin de fer à Épernay où il débarque le 28 décembre 1916. Il gagne Bouleuse et monte en secteur le 22 janvier, secteur de Sapigneul, cote 91, qu'il tient jusqu'à la fin du mois. Le froid est exceptionnellement rigoureux au cours de cet hiver et la vie des tranchées est rude.
Après un repos à Damery, le bataillon est dirigé le 9 février 1917 sur Romigny (Camp de Ville-en-Tardenois) où il procède à des exercices d'instruction en vue de l'offensive d'avril.
Le 10 avril, il remonte vers les lignes et cantonne à la ferme de l'Orme.
Le 11, le chef de Corps, l'État-Major du bataillon et les commandants de compagnie procèdent à une reconnaissance en première ligne en vue de l'attaque qui doit se déclencher le 16. Au cours de la reconnaissance, ils sont presque tous atteints par un obus ; le commandant **LAMBERT**, le capitaine **LEROY**, les lieutenants **FERRETTE**, **GUIBOUT**, **GENTILI**, sont blessés. La reconnaissance est achevée néanmoins. Moins gravement atteints, le commandant **LAMBERT**, le capitaine **LEROY**, le sous-lieutenant **GENTILI**, conservent leur commandement en vue de participer à l'attaque. Le lieutenant **FERRETTE**, grièvement blessé à la jambe, est cité à l'ordre de l'Armée :

FERRETTE (Marie-Paul-Henri), lieutenant, au 66e bataillon de chasseurs :

Appartenant à une classe libérée, n'en a pas moins tenu à venir servir comme caporal dans un régiment en ligne. En décembre 1914, a été blessé grièvement sous Verdun, comme chef de section. En avril 1917, dans un secteur d'attaque, s'est porté spontanément en reconnaissance dans un poste de commandement avancé et a été grièvement blessé. Officier remarquable au feu par son audace, son énergie et sa bonne humeur.

Déjà cité à la suite d sa vaillante conduite devant Verdun, le lieutenant **FERRETTE** n'avait cessé, depuis son arrivée au bataillon, de donner le plus bel exemple de courage et de patriotisme : âgé de 46 ans, venu aux chasseurs sur sa demande, sa belle humeur et son entrain ne permettaient, pas à ses camarades de supposer qu'il tenait dans le rang la place de son fils tué à l'ennemi.

Attaque du 16 Avril 1917

Pendant la nuit, le bataillon prend ses positions d'attaque, face à Juvincourt, sur la rive ouest de la Miette : il a pour mission de dépasser les premières vagues d'assaut, lorsqu'elles auront enlevé la deuxième position ennemie, en vue d'atteindre des objectifs plus éloignés.
Les compagnies gagnent les parallèles de départ sous un barrage d'artillerie intense. La compagnie **VANHOVE** placée en tête est particulièrement éprouvée par le feu ; énergiquement regroupée et enlevée par son chef, elle réussit à franchir le barrage et à prendre sa formation d'attaque. La compagnie **GEOFFROY** évite habilement le barrage en obliquant vers la Miette ; elle arrive sur l'objectif à l'heure prescrite ; il en est de même de la compagnie **TURC**.
Le bataillon débouche avec ordre et courage ; la compagnie **TURC** arrive aux premières maisons de Juvincourt ; le lieutenant **MARTY** réussit à franchir la Miette, sous le feu, en utilisant une passerelle construite par les pionniers du bataillon ; il opère la liaison avec les éléments du C. A.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

voisin (droite), parvient aux emplacements d'artillerie lourde et enlève une batterie de 150.
Le capitaine **TURC** tombe grièvement blessé à 3 h.30 : il a l'énergie de rendre compte par écrit au chef de corps des emplacements de sa compagnie avant d'être évacué. Le lieutenant **PUIG** est également blessé : il conserve son commandement et ne quitte la ligne de feu que sur l'ordre formel du commandant.
Les troupes françaises ont réalisé une avance de 3 kilomètres ; elles rencontrent la résistance de l'ennemi après avoir enlevé le bois des Buttes et le bois des Boches formidablement organisés. De nombreux prisonniers affluent.
Sous le feu des mitrailleuses de Juvincourt, le bataillon prend position et s'établit sur les positions conquises. A 16 heures, l'ennemi déclenche une violente contre-attaque sur le régiment de gauche. Le bataillon placé à l'extrême droite de la D. I. sur la rive droite de la Miette, se porte sur la demande du lieutenant-colonel **LECLÈRE**, commandant le 82e R. I., malgré la difficulté d'une conversion sous le feu de l'ennemi, face à gauche, en renfort du régiment menacé. La contre-attaque est repoussée.
Le bataillon a subi au cours de l'affaire des pertes sensibles. Officiers, gradés et chasseurs, ont donné la mesure de leur vaillance et de leur esprit de sacrifice.
Le capitaine **TURC**, pour sa conduite sur le champ de bataille est décoré de la Légion d'honneur ; le lieutenant **PUIG** est cité à l'ordre de l'armée. Peu après le capitaine **GEOFFROY**, le capitaine **LEROY**, le lieutenant **MARTY**, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur. La médaille militaire est conférée à l'adjudant-chef **ROURE**.
Relevé le 19, le bataillon tient divers secteurs sur le terrain conquis, au nord de l'Aisne, jusqu'en novembre 1917.
Pendant cette période et, en particulier, durant les mois qui suivirent l'attaque du 16 avril, le bataillon eut à organiser les positions nouvelles, dans des conditions difficiles, sans abris, sous des bombardements violents et des tirs de harcèlement de mitrailleuses ; au cours d'une reconnaissance pour l'organisation du terrain, le 3 mai 1917, le lieutenant **AUBRIL** tomba mortellement atteint. Les chasseurs eurent également à repousser plusieurs coups de main et réussirent, grâce à leur activité et à leur dévouement, à organiser solidement nos positions au nord de l'Aisne. (Secteurs de Juvincourt, de la route H, de l'ouvrage de Cologne, du bois en L, du bois des Boches.)

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

I. — LÉGION D'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR : Chevalier :

TURC (Marie-Eugène-Lucien), capitaine à T. T. de réserve, au 66e bataillon de chasseurs :

Officier d'une bravoure calme et résolue, donnant en toutes circonstances, le plus bel exemple à ses hommes. Très grièvement blessé le 16 avril 1917, après avoir brillamment enlevé, à la tête de sa compagnie, l'objectif qui lui était assigne. Déjà quatre fois cité à l'ordre.

GEOFFROY (Charles-René), officier d'administration de 1re cl., (active), du service d'État-Major, détaché au 66e bataillon de chasseurs :

Officier très brave et d'une haute valeur morale. Passé sur sa demande dans une unité combattante, s'est fait remarquer de suite par ses belles qualités de commandement. A conduit brillamment sa compagnie à l'attaque au cours des combats d'avril 1917. Une citation (Croix de guerre).

LEROY (Hippolyte-Henri-Léon), capitaine à T. T. (active), du 66e bataillon de chasseurs :

En campagne depuis août 1914, d'abord comme officier d'approvisionnement, puis comme commandant de compagnie. N'a cessé de rendre les meilleurs services par son activité, son zèle et sa bravoure au feu. — Une blessure, une citation.

MARTY (Gabriel-Joseph-Hilarion-Alexandre-Ferdinand), lieutenant à T. T. (active), à la 1re compagnie du 66e bataillon de chasseurs :

Vaillant officier ayant montré au combat de brillantes qualités de bravoure et de commandement. Blessé le 13 juillet 1915, en Argonne, à la tête de sa section, est revenu volontairement au front malgré l'impotence fonctionnelle de son bras.
S'est distingué par sa crâne attitude au feu pendant les combats de novembre 1916, sous Verdun. Lors de la bataille de l'Aisne, le 16 avril 1917, comme commandant d'un détachement de flanc-garde, est parvenu, grâce à ses judicieuses dispositions, à s'emparer d'une batterie de 150 et à assurer la liaison avec le corps d'armée voisin, en faisant avancer son groupe à 500 mètres en avant du point atteint par nos troupes. Trois citations (Croix de guerre).

II. — MEDAILLE MILITAIRE

L'adjudant-chef **ROURE (Edmond-Arthur),** du 66e bataillon de chasseurs :

A fait preuve de la plus belle bravoure et du plus grand dévouement en dirigeant personnellement et pendant le combat, sous de violents tirs de barrage, le ravitaillement des premières lignes, en munitions.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Maréchal des logis ***RENARD*** :

Sous-officier d'une grande valeur morale et d'un dévouement à ses chefs légendaires. Chef des éclaireurs montés d'un bataillon de chasseurs, a toujours demandé à prendre part à toutes les attaques et reconnaissances. A constamment donné des preuves de belle bravoure et de mépris du danger, particulièrement à l'assaut de la cote 285, en Argonne, le 13 juillet 1915 et à Verdun (octobre-décembre 1916). Blessé grièvement par le tir de barrage à la bataille de l'Aisne, le 16 avril 1917, au moment de sortir des tranchées pour l'assaut.

III. — CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

PUIG (Charles-Pierre-Jean-Marie), lieutenant au 66e bataillon de chasseurs :

Pendant l'attaque, restant seul officier à sa compagnie et blessé grièvement à l'œil par un obus incendiaire, a conservé son commandement jusqu'à la fin du combat, donnant à tous la preuve de qualités remarquables de dévouement, d'énergie et de bravoure.

Le lieutenant **MARTY (Gabriel-Joseph-Hilarion-Alexandre-Ferdinand),** du 66e bataillon de chasseurs :

Chargé d'une mission de liaison pendant l'attaque, l'a assurée avec une crânerie et un esprit de décision remarquable. S'est emparé d'une batterie de quatre pièces de 150 et a poussé avec un groupe offensif léger sur une hauteur de 1.000 mètres en avant de la position conquise.

L'adjudant-chef **ROURE (Edmond),** du 66e bataillon de chasseurs :

Blessé mortellement en première ligne et se sentant perdu, a fait l'admiration de tous par son courage et sa bonne humeur, souriant malgré sa souffrance, déclarant au médecin qui le pansait : « Vous pouvez me dire la vérité, j'ai fait le sacrifice de ma vie, et j'ai donné mon sang à la France, je n'ai pas peur de mourir. »

En novembre 1917, appelé à combattre sur un autre front, le bataillon quitte la 9e division et le 5e Corps.
Une nouvelle citation lui est attribuée, qui évoque l'héroïsme des chasseurs du 66e, bataillon au cours des affaires où ils ont vaillamment combattu et qui constitue un suprême et glorieux hommage rendu à ses morts.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

*Ordre de la 9e Division, n° 228, du **9 novembre 1917**.*

Le général **GAMELIN**, commandant lu 9e Division, cite à l'ordre de la Division le 66e bataillon de chasseurs :

« Dans toutes les actions auxquelles la 9e division a pris part, s'est signalé par son entrain et son esprit de sacrifice.
*« S'est distingué particulièrement en Argonne, sous les ordres du commandant **LECLÈRE**, le 13 juillet 1915, en reprenant la cote 285 et en rétablissant ainsi une situation difficile.*
*« En octobre 1916, devant Verdun, sous les ordres du commandant **LAMBERT**, a brillamment participé aux opérations qui ont abouti à la reprise du village de Vaux, et pendant 45 jours, a énergiquement résisté à toutes les attaques sous les plus violents bombardements et en dépit des plus lourdes pertes.*
« Enfin, au cours de la bataille de l'Aisne, le 16 avril 1917, a pris la plus large part aux combats qui se sont livrés devant Juvincourt où il a enlevé de haute lutte une batterie de 150.
« Signé : **GAMELIN**. »

L'initiative de cette citation était due au général **GAMELIN**, — un ancien chasseur — qui, après avoir commandé glorieusement un groupe de bataillon de chasseurs dans les Vosges, à l'Hilsenfirst, et dans la Somme, devant Bouchavesnes, avait pris, depuis le 30 juin 1917, le commandement de la 9e division.

Au nom du colonel **SOHIER,** commandant l'I. D. 9, qui avait toujours témoigné aux officiers et aux chasseurs la plus grande bienveillance, le lieutenant-colonel **LECLÈRE**, commandant l'I. D. 9 par intérim, et ancien commandant du bataillon, lui adressait un ordre d'adieu :

*« En l'absence du colonel **SOHIER,** commandant, l'infanterie, le lieutenant-colonel **LECLÈRE**, commandant provisoirement, se fait son interprète pour adresser à nos camarades l'expression de nos regrets affectueux.*
« Le 66e a fait trop belle figure dans nos beaux et mauvais jours de guerre pour que nous ne voyions pas sans tristesse son fanion aller flotter sous d'autres cieux.
« Où que vous alliez, où que vous soyez, nous vous suivrons par la pensée et les vétérans de la 9e D. I., 4e et 82e R. I. seront fiers d'applaudir à vos succès.
*« A toi, 66e chasseurs, bataillon **LAMBERT**, seul et digne représentant de l'arme des chasseurs au 5e C. A., notre admiration pour ton brillant passage parmi nous ! A ton arrivée en Argonne, en juillet 1915, tu sauvas par une contre-attaque sublime à la cote 285 une situation désespérée.*
« Au 16 avril dernier, grâce aux habiles dispositions de ton chef, tu pris aux Boches des canons sur la Miette pour venir ensuite faire face à leurs contre-attaques et y parer, puis, dans la nuit faire la soudure si difficile et si supérieurement menée avec la division voisine.
« Honneur à toi 66e bataillon de chasseurs !
« Signé : **LECLÈRE**. »

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Enfin, au cours d'une prise d'armes émouvante, le 10 novembre, en présence des troupes de la division qui lui rendaient les honneurs, le bataillon recevait les adieux du général **PELLÉ** qui, après avoir été, comme major-général des Armées, le collaborateur du maréchal **JOFFRE** aux heures historiques de la Marne et de l'Yser, commandait le 5e Corps d'Armée, et dont la confiance et l'affection étaient acquises au bataillon :

« Le général commandant le 5e Corps voit partir ses chasseurs avec regrets. Il les remercie des beaux exemples qu'ils ont donnés depuis plus de deux ans, dans le Corps d'Armée, par leur bravoure, leur exacte discipline et leur entrain. Il ne doute pas que partout où ils seront appelés à combattre, ils ne se montreront dignes des souvenirs de gloire de leur bataillon : la Cote 285, Douaumont. Juvincourt !

« Signé **PELLÉ**. »

Devant les chasseurs, la Croix de guerre était accrochée au fanion du bataillon et remise au lieutenant-colonel **LECLÈRE** et au commandant **LAMBERT**, ses deux chefs depuis le début de la campagne.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Ordre de Bataille à la date du 9 Novembre 1917

Général Commandant le 5e Corps d'Armée :
Général **PELLÉ**.
Général Commandant la 9e Division :
Général **GAMELIN**.
Colonel Commandant l'I. D. 9 :
Colonel **SOHIER**.

66e BATAILLON DE CHASSEURS

ÉTAT-MAJOR :

Chef de bataillon : Commandant **LAMBERT**.
Capitaine adjudant-major : Capitaine **GEOFFROY**.
Capitaine adjoint : Capitaine **TIRARD**.
Officier bombardier : Lieutenant **ROY**.
Officier de renseignements : Sous-lieutenant **GUIBOUT**.
Officier adjoint : Sous-lieutenant. **DANJOU**.
Officiers de détails : Lieutenant **THALHEIMER**.
Officier d'approvisionnement : Sous-lieutenant **LAFOSSE**.

Service de Santé :

Médecin-chef : Médecin-major, 2e cl. **CLAVELIN**.
Médecin aide-major : M. A.-M. 2e cl. **BOUTON**.
Pharmacien : Pharmacien A.-M. 2e cl. **FILLEUL**.

1re Compagnie :

Capitaine **BRUNIE**.
Lieutenant **MARTY**.
Sous-lieutenant **CHEVALME**.

2e Compagnie :

Capitaine **LEROY**.
Sous-lieutenant **De GLAIRE**.
Sous-lieutenant **GUÉRIN**.

3e Compagnie :

Capitaine **VANHOVE**.
Sous-lieutenant **HANIPAUX**.
Sous-lieutenant **De NEUFBOURG**.
Sous-lieutenant **LAENGER**.

Compagnie de Mitrailleuses :

Capitaine **BERTHIER de WAGRAM**.
Lieutenant **TOUSSAINT**.
Sous-lieutenant **PRIVE**.

C. I. D.

Sous-lieutenant **POUGET**.
Sous-lieutenant **HUMBERT**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

LISTE ALPHABÉTIQUE

des OFFICIERS, GRADÉS et CHASSEURS

Décorés ou Cités

LÉGION D'HONNEUR

MÉDAILLE MILITAIRE

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

CITATIONS A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE

CITATIONS A L'ORDRE DE LA DIVISION

CITATIONS A L'ORDRE DE L'INFANTERIE DIVISIONNAIRE

CITATIONS A L'ORDRE DU BATAILLON

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

66e BATAILLON de CHASSEURS

CITATIONS

Officiers

Lieutenant-colonel **LECLÈRE**.
Commandant **LAMBERT**.
Capitaine **BERTHIER** de **WAGRAM**
Capitaine **BRUNIE**.
— **BOUCHEROT**.
— **DURAND de PRÉMOREL**.
— **GABRIEL**.
— **GEOFFROY**.
— **d'HAUSEN**.
— **LEROY**.
— **MICHEL-LÉVY**.
— **PARNET**.
— **TIRARD**.
— **TURC**.
— **VANHOVE**.
— **VIGIER**.
Lieutenant **AUBRIL**.
Sous-lieutenant **BLUTÉ**.
— **BONNET**.
— **BRETON**.
Lieutenant **BROUSSE**.
— **CHEVALME**.
S.-lieut. **de COURTIN de NEUFBOURG**.
Sous-lieut. **DANJOU**.
— **DEGLAIRE**.
Lieutenant **DONCKÈLE**.
— **DROUARD**.
— **DUCROCQ**.
— **FERRETTE**.
Sous-lieut. **FORTIN**.
Lieutenant **GADEL**.
Sous-lieut. **GENTILI**.
— **de GIVENCHY**.
Lieutenant **GUÉRIN**.
Sous-lieut. **GUIBOUT**.
— **HUMBERT**.
— **LAENGER**.
Sous-lieut. **LAFOSSE**.
— **LANEZ**.
— **LECOMTE**.
Lieutenant **Marty**.
— **Mich**.
Sous-lieut. **Michel**.
— **Olive**.
Lieutenant **Pouget**.
— **Puig**.
Sous-lieut. **Ramel**.
— **Rigou**.
Lieutenant **Roulet**.
Sous-lieut. **Rouzé**.
Lieutenant **Roy**.
— **Thalheimer**.
— **Thomas**.
— **Toussaint**.
Méd.-Maj. 1re classe **HUMBEL**.
Méd. Maj. de 2e cl. **CLAVELIN**.
— 2e classe **TALPAIN**.
M. A.-Maj. 1re cl. **CORVINGTON**.
M. A.-Maj. 1re cl. de **LOMBARDON**.
Méd. A.-Maj. 2e cl. **BOUTON**.
Méd. A.-Maj. 2e cl. **JOUVENET**.
Méd. A.-Maj. 2e cl. **PHILBERT**.
Pharm. A.-M. de 1re cl. **FILLEUL**.

Sous-Officiers

Sergent **ADELINE**.
— **AUBERT**.
Sergent **AUCUIT**.
— **AUDRY**.
— **ALBERT**.
— **ASFELD**.
— **BALU**.
— **BELLANGER**.
Adj. chef **BARBIER**.
Adjudant **BEIGNEUX**.

Amicestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Serg.-Maj. **BEZARD**.
Sergent **BIDAULT**.
— **BILLARD**.
Aspirant **BODINIER**.
Adjudant **BOHAIN**.
Sergent **BOHÊME**.
— **BONITEAU**.
Sergent **BOUCHER**.
— **BOQUE**.
— **BOURET**.
Adjudant **BOULNOIS**.
Sergent **BOULVRAY**.
Adjudant **BOURDIN**.
Sergent **BOUTRY**.
Aspirant **BREICHEISSEN**.
Adjudant **BUISSOIN**.
— **CHAMBLANT**.
— **CHAPLAIS**.
Aspirant **CABARELLI**.
Serg.-M. **CHAMBAZ**.
Sergent **CHÉREAU**.
Sergent **CHEVILLON**.
— **CLECH**.
— **CHÉREAU**.
— **CHEVAL**.
— **CIRON**.
— **COLLET**.
— **COMBETTE**.
Sergent **CORBERAND**.
Adjudant **COUDRAY**.
Sergent **CUÉNIN**.
Adjudant **DALIGAULT**.
Serg.-M. **DAVANE**.
Serg.-M. **DAVOINE**.
Adj. chef **DÉBONNAIRE**.
Aspirant **De HAUT**.
Sergent **DERRIEN**.
— **DESPUJOS**.
— **DORLÉANS**.
— **DOUBLET**.
— **DROUIN**.
Adjudant **DUFLO**.
Aspirant **DURAND**.
Sergent **DURAND** (Gaston).
— **DURAND** (Théophile).
Adjudant **ÉTIENNE**.
Sergent **FAUGERAS**.
— **FINOT**.
Sergent **FOUQUET** (Jules).
— **FOUQUET** (Alexandre)
— **FOUGAY**.
— **FAUVEAU**.
— **GAILLARD**.
— **GALLOT**.
Maréchal des logis **GASTINGER**
Sergent **GAYET**.
— **GIRARD**.
— **GODBERT**.
— **GOUTARD**.
Adjudant **GOUET**.
Sergent **GRUGÉ**.
Sergent **GUYARD**.
— **HOUILLON**.
— **HUCK**.
— **HUET** René.
— **IZOARD**.
Adjudant **ISSARTINE**.
Sergent **JOYEUX**.
— **JOUBERT**.
— **JULLIEN**.
— **JARRY**.
Serg.-M. **LAFAYE**.
Aspirant **LAHILLE**.
Adj. chef **LAMOURETTE**.
Sergent **LAPÉROUSSE**.
— **LASSIEUR**.
Serg.-f. **LAURENT** (Émile).
Sergent **LAURENT** (Henri).
— **LAVERGNE**.
— **LECLÈRE**.
— **LECOQ**.
— **LEFEU**.
— **LEGRAND**.
— **LEMERCIER**.
— **LENOBLE**.
Aspirant **LEVIVIER** (Jacques).
Sergent **LEVIVIER** (Robert).
— **LHABITANT**.
— **LOUIS**.
Sergent **MELLET**.
— **MILLET**.
Adjudant **MONZAC**.

en mestrimil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Chef-art. **MOREL**.
Sergent **MOUSSIER**.
— **NAVARRON**.
— **OGER**.
— **PARQUET**.
— **PELLETIER**.
— **PELLIER**.
Adj. chef **PÉROT**.
— **PETIT**.
Serg.-fr **PERRIER**.
Sergent **PEUCHANT**.
— **PICARD**.
— **PIQUE**.
— **POUJOIS**.
Adj. chef **POIDEVIN**.
Maréchal des logis chef **RENARD**
Sergent **REUZÉ**.
— **ROUMIEUX**.
Adj. chef **ROURE**.
Sergent **SAINSAIRD**.
Aspirant **de SAINT-ANGEL**.
Aspirant **SANGLEFERRIÈRE**.
Sergent **SENDRON**.
— S. **LARBY b. Cassim**.
— **TAILLANDIER**.
— **THIREAU** Auguste.
Ml des l. **TESNIER**.
Serg.-fourr. **THIREAU** (Georges)
Adjudant **THIRION**.
Sergent **THUEL**.
— **TOGNET**.
— **TRIGON**.
Adjudant **TROUDE**.
Sergent **TURQUAY**.
— **TURRA**.
Adjudant **UDRON**.
Sergent **UMMENHOVER**.
— **VAILLANT**.
— **VINCENT**.
— **VIROT**.
— **VIVIEN**.
Adjudant **WIART**.
— **WILMOUTH**.
Méd. sous-aide Maj. **BRUN**.
Médecin auxiliaire **SAULNIER**.

Caporaux et Chasseurs

Chasseur **ADAM**
Chasseur **AGIN**.
— **ALBAGNAC**.
— **ALBERT**.
— **ALEXIADE**.
— **ALLIER**.
— **ANGIBOUST**.
— **ARNOUX**.
— **ARRAULT**.
— **ARTHUS**.
— **AUBERT**.
Caporal **AUBERT**.
Caporal **AUCH**.
Chasseur **AUDIGIER**.
— **AYER**.
Caporal **BARBANCHON**.
— **BARDOL**.
Brigad. **BEJOT**.
Chasseur **BASTARD**.
— **BARANTIN**.
— **BASILLE**.
— **BAUMAN**
— **BAZIN**.
— **BAZOGE**.
— **BEAUVAL**.
— **BÉGUÉ**.
— **BELIARD**.
— **BELIVIER**.
— **BERNARD**.
— **BERTHELOT**
— **BERTTON**.
— **BEURY**.
— **BEUVANT**.
— **BÉZILLE**.
— **BIDAL**.
— **BIENAIMÉ**.
— **BIGNON**.
— **BIREMBAUT**.
— **BLANCHARD**.
— **BLANCHET** (Jean).
— **BLANCHET** (Emmanuel).
— **BLIN**.
— **BLONDEAU**.
— **BLOTTIÈRE**.

Ancestromil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Chasseur **BOBOT**.
— **BOGÉ**.
— **BONET**.
— **BONNOT**.
— **BOSCHET**.
— **BOUARD**.
— **BOUCHER**.
— **BOURDON**.
— **BOURGEAT**.
— **BOURGEAIS**.
— **BOURGEAUX**.
Chasseur **BOURGEOIS**.
— **BOURREAU**.
Caporal **BOURZAT**.
— **BOUVET**.
Chasseur **BOUY**.
Caporal **BOYER**.
Chasseur **BRAULT**.
— **BRÉBION**.
— **BREICHEISEN**.
— **BRIARD**.
— **BRISSET**.
— **BRISSON**.
— **BROUST**.
— **BRUGER**.
— **BRUN**.
— **BUQUET**.
— **BUTEZ**.
— **CADOR**.
— **CANON**.
— **CAGNON**.
— **CAILLEAUX**.
Caporal **CAILLIETTE**.
Chasseur **CALIGNY**.
— **CARREAU**.
Caporal **CARREL**.
Chasseur **CARRIBAULT**.
— **CASTEL**.
— **CESBRON**.
— **CHABLE**.
— **CHAPELIER**.
— **CHARLES** (Alfred).
— **CHAULIN**.
— **CHAUSSET**.
— **CHELLES**.
— **CHEMIN**.
Chasseur **CHENET**.
— **CHEVAL**.
— **CHOPLIN**.
— **CHRÉTIEN**.
— **CITERNE**.
— **CIVRAY**.
— **CLAMORGAND**.
— **CLAUDE**.
Caporal **CLAUDEL**.
Chasseur **CLÉMENT**.
— **CLIGNY**.
— **COLLOT**.
— **COUPRIT**.
— **COUTREL**.
— **CULNARD**.
— **CUTEZ**.
Caporal **COMPAIN**.
— **CORNU**.
Caporal **COSNARD**.
Chasseur **COTTIN**.
— **COUCV**
— **COUÉDON**.
— **COUPEAU**.
— **COURTOIS**.
— **COUTANT**.
— **CRÉ**.
— **CREUZARD**.
— **DACHET**.
— **DAGOREAU**.
Caporal **DANTARD**.
Caporal **DAVID**.
Chasseur **DELAHAYE**.
— **DELACAIL**.
— **DELARUE**.
— **DELAUNAY**.
— **DELHOMMEAU**.
— **DOLOEIL**.
— **DELPEUT**.
— **DENIEL**
— **DENIS**.
— **DENIZOT**.
— **DEPARIS**.
— **DEROUT**.
— **DESHAYES** (Léon).
— **DESHAVES** (Joseph).
— **DESMILLIEZ**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Chasseur **DESMOULIN de RIOLS**.
— **DHOS**.
— **DIEUDONNÉ**.
— **DINAND**.
— **DOUDARD**.
— **DREVET**.
Caporal **DUBOIS**.
Chasseur **DUBREUIL**.
— **DUBUQUOIS**.
Chasseur **DUCHAUFOUR**.
— **DUMET**.
— **DUMETZ**.
— **DUPONT**.
— **DUPUIS**.
— **DUPUY**.
— **DURAND**.
— **DUYE**.
— **EUDE**.
— **FABIEN**.
— **FAU**.
— **FÉVRIER**.
Caporal **FEYTOU**.
Chasseur **FEYS**.
— **FIETTE**.
— **FILLION**.
— **FISSON**.
— **FLURY-HÉRARD**.
— **FONTAINE**.
Caporal **FONDANÈCHE**.
Chasseur **FOUCAULT**.
— **FOUGAY**.
— **FOULON**.
— **FOUQUET**.
Caporal **FRENY**.
Chasseur **FOURÉ**.
— **FOURNIER** (Alfred).
— **FOURNIER** (Alphonse).
— **FOURNIGAULT**.
— **FRANÇOIS**.
— **FRÉNARD**.
— **GAHERY**.
— **GAIDDON**.
— **GALAIS**.
— **GALBRUN**.
— **GAMBRELLE**.
Caporal **GARNIER**.
Chasseur **GATIN**.
Caporal **GAUDIN**.
— **GAUMOUX**.
Chasseur **GAUTHIER**.
— **GAUTRIN**.
Chasseur **GAZEAU**.
— **GEHL**.
— **GEISSER**.
— **GELÉ**.
— **GENETAY**.
— **GEORGES**.
— **GÉRARD**.
— **GERVAISE**.
— **GIBON**.
— **GILBERT**.
— **GILBERT** (Méléné).
Caporal **GÉHIN**.
Caporal **GILLARD**.
— **GILLES**.
Chasseur **GIRARD**.
— **GIRET**.
Chasseur **GIROIX**.
— **GISLAIS**.
— **GOUÉDARD**.
— **GOUIN**.
Caporal **GRAILLOT**.
Caporal **GRAULET**.
Chasseur **GROUSSIN**.
— **GUARINONI**.
— **GUERCHET**.
— **GUÉRIN**.
— **GUÉRIN** (Charles).
Chasseur **GUÉRIN**.
— **GUERREY**.
— **GUET**.
— **GUETCHINE**.
— **GUIBLAIN**.
Caporal **GUILLAUME**.
Chasseur **GUTTIN**.
— **HALBOUT**.
— **HAMON**.
— **HARDONIN**.
— **HARDY**.
— **HAUMONT**.
— **HÉLIOU**.
— **HÉRICHER**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Caporal **HÉRIVEAU**.
— **HÉROS**.
— **HARMAND**.
Chasseur **HERPIN**.
Chasseur **HODENCQ**.
Caporal **HUBERSON**.
— **HUET** (François).
Chasseur **HUET** (Adolphe).
— **HUGEL**.
— **HUSSON**.
Caporal **HUREL**.
Chasseur **JACQUEMIN**.
Caporal **JACQUET**.
Caporal **JARRIER**.
Chasseur **JAMOIS**.
— **JAUNEAU**.
— **JEAN**.
Chasseur **JOFFRET**.
Caporal **JOLY** (Henri).
Chasseur **JOLY** (Edgar).
— **JOUIN**.
— **JOULAIN**.
— **JOULAUD**.
Chasseur **JOUVEAU**.
— **KERGOAT**.
— **KIRSCH**.
— **LABARRE**.
— **LACOMBE**.
— **LACOUR**.
Caporal **LACROIX** (Gaston).
Chasseur **LACROIX** (Louis).
— **LADOUZE**.
— **LAHAYE**.
— **LAIGRE**.
— **LAITHIER**.
— **LAILLER**.
— **LALLIER**.
Caporal **LAFONT**.
Caporal **LALOUE**.
Chasseur **LAMBERT**.
— **LAMY**.
— **LANDRÉ**.
— **LANGE**.
— **LAUMAILLET**.
— **LAUNAY**.
— **LAURENT**.
Chasseur **LAVOLE**.
— **LAVOYE**.
— **LAYNAERT**.
— **LE BEL**.
— **LEBIS**.
— **LEBOUC**.
— **LE BRAS**.
— **LECOMTE**.
— **LECLERC**.
Caporal **LEFEBVRE**.
Chasseur **LE FER**.
— **LE GALL**.
Caporal **LE GOFF**.
— **LE GOUIC**.
Chasseur **LEGOURD**.
— **LEGRAND**.
— **LEGRIEL**.
— **LEHOUX**.
— **LEMOING**.
— **LEMOYNE**.
— **LENOBLE**.
— **LENOIR**.
— **LEPRÉVOST**.
— **LEQUIER**.
— **LERICHOMME**.
— **LEROUX**.
— **LEROY** (Auguste).
— **LEROY** (Joseph).
— **LEROY** (Victor).
— **LETELLIER**.
— **LETESSIER**.
— **LETEXIER**.
— **LEVASSEUR**.
Caporal **LEVRIER**.
— **LHUILLERY**.
Chasseur **LHUISSIER**.
— **LIPS**.
— **LOCHU**.
— **LONC**.
Chasseur **LOOTVOET**.
— **LOURME**.
Caporal **LUBIN**.
Chasseur **MAGUET**.
— **MAILLARD**.
— **MALASSIGNÉ**.
Chasseur **MANGEARD**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Chasseur **MANIEZ**.
— **MANSARD**.
— **MARCHAND** (Émile).
— **MARCHAND** (Lucien).
— **MARGUERITE**.
— **MARIE**.
Caporal **MARIE**.
Chasseur **MAROT**.
— **MARTEAU**.
Caporal **MARTIN** (Aimé).
— **MARTIN** (Charles).
Chasseur **MARTIN** (François).
— **MARZOFF**.
— **MASSON**.
Caporal **MATERNAT**.
Chasseur **MATHIEU**.
— **MATHIEU** (Marc).
— **MATHIEU** (Roger).
— **MAUBOUSSIN**.
— **MAUDUIT**.
— **MAURY**.
— **MICHAUD**.
— **MICHEL** (Émile).
— **MICHEL** (Gabriel).
— **MIGNAN**.
— **MINET**.
— **MONGONDRY**.
Caporal **MONTAVILLE**.
Chasseur **MONTIGNY**.
— **MOREAU**.
— **MORET**.
— **MORGUET**.
— **MORIN**.
— **MOTHERON**.
— **MOULARD**.
— **MOUTET**.
— **NAULT**.
— **NEUT**.
Caporal **NEUVILLE**.
Caporal **NIOCHE**.
Chasseur **NICOLAS**.
— **NORMAND**.
Chasseur **NOS**.
— **OLIVIER**.
— **OLLIVIER**.
— **OMET**.
Chasseur **ORRIÈRE**.
— **PACORY**.
Caporal **PAGES**.
— **PAILLARD**.
Chasseur **PAPOT**.
— **PARACHE**.
Caporal **PARAGOT**.
Chasseur **PATAULT**.
— **PATRY**.
— **PAVY**.
Caporal **PAYEN**.
Chasseur **PÉAN**.
Caporal **PELTIER**.
Chasseur **PELTIER** (Charles).
— **PELTIER**.
— **PÉPIN**.
— **PÉRIGARD**.
— **PERRAULT**.
— **PERROUX**.
— **PERROT**.
Caporal **PETIT**.
— **PETITJEAN**.
Chasseur **PICARD**.
Chasseur **PICHOT**.
Caporal **PIERRE**.
Chasseur **PIERRON**.
— **PIET**.
— **PIGNARD**.
— **PINSON**.
— **PINTEUX**.
— **PIRETTI**.
— **PITET**.
— **PIVERT**.
— **POINTEL**.
Caporal **POIRIER**.
— **PORTHEAULT**.
Chasseur **POULAIN**.
— **PRADIER**.
— **PRETESEILLE**.
— **PRÉVOST**.
— **PRIEUR**.
— **PRIGNON**.
— **PUTIN**.
— **QUENTIN**.
— **QUERROT**.
Caporal **QUETTIER**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Caporal **QUÉVAL**.
Chasseur **QUILHET**.
— **RAGOT**.
— **RAIMBAULT**.
— **RALLU**.
Caporal **RANDON de ST-AMAND**.
Chasseur **RAYMOND**.
Caporal **REMOND**.
Chasseur **RENAUD**.
— **RENAULT**.
— **RENEUVE**.
— **RENOUÉ**.
Chasseur **REVERDY**.
Caporal **REVERS**.
Caporal **REYROLLE**.
Chasseur **RICHARD**.
— **RICOUARD**.
Caporal **RICHARDOT**.
— **ROCHET**.
Chasseur **ROGER**.
— **ROBBES**.
— **ROINEAU**.
— **ROLLAND**.
— **RONNÉ**.
— **ROPERS**.
— **ROSSIGNOL**.
— **ROTI**.
— **ROUCH**.
— **ROUSSIN**.
Caporal **ROUSSEL**.
— **ROUYER**.
Caporal **ROY**.
Chasseur **SAINT-SAËNS**.
— **SAGOT**.
— **SAINT-PERNIN**.
— **SAINSOT**.
— **SAINTIGNY**.
— **SALMON** (François).
— **SALMON** (Joseph).
Chasseur **SARAZIN**.
— **SAUVAGE**.
— **SAUVIGNE**.
— **SCHNEIDER**.
Chasseur **SEMEL**.
— **SÈVE**.
— **SEVERINO**.
Chasseur **SIMON**.
— **SOCHAS**.
— **SOUILLARD**.
— **SOTTEAU**.
— **SOVER**.
— **STEUNOU**.
Caporal **STIÉVENARD**.
— **SUHARD**.
Chasseur **SURCIN**.
— **SURGET**.
Chasseur **TEILLARD**.
— **TEMPLIER**.
— **TERROY**.
— **TESSIER**.
— **TEYSSIER**.
— **THIBAULT**.
— **THIERRY**.
Chasseur **THIRY**.
— **THOBIE**.
Caporal **TISON**.
Chasseur **TOUZET**.
— **TRIOULAIRE**.
— **TURBAN**.
— **VALLET**.
— **VANDAR**.
— **VANDEPOUTSEELE**.
Caporal **VANNIER**.
Chasseur **VARAGNAT**.
Caporal **VARSABA**.
Chasseur **VAYRES**.
— **VÉRITÉ**.
— **VICTOR**.
— **VIDAL**.
Caporal **VILLENEUVE**.
Chasseur **VINET**.
— **VOLCLAIR**.
— **VOYER**.
— **VUILLEMAIN** (Clotaire).
— **VUILEMIN** (Émile).
— **WAGNER**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

DÉCORATIONS POSTHUMES

Militaires du 66e Bataillon
de Chasseurs à pied
ayant obtenu une décoration posthume

Capitaine **VIGIER** (L.-J.).
S.-lieut. **BLIN** (Marie).
Aspirant **CHAMBLANT** (M.-Y.).
Adjudant-chef **LAMOURETTE** (A.)
Adjudant **MOGET** (Marcel).
— **THIRION** (Henri).
— **GOUET** (H.-C.).
Sergent **DERRIEN** (L.-E.).
— **FOUCHER** (M.-G.).
— **HUMBERT** (Albert).
— **LETESTIER** (Henri).
— **VINCENT** (E.-H.).
Serg.-fourr. **LEMOINE** (E.-P.).
Caporal **COCHET** (A.-H.-L.).
— **DUQUENOIS** (G.-D.).
— **GAMBIER** (V.-M.).
— **GAUTIER** (Alexandre).
— **COLLET** (Édouard).
— **CORDIER** (Henri).
— **COMPAIN** (E.-A.).
— **GILLE** (A.).
— **GIRET** (Félix).
— **GUDIN** (Maurice).
— **GUERCHET** (J.-B.).
— **HERMION** (C.).
— **HENNEQUIN** (Louis).
— **HEMONET** (René).
— **JOUANNEAU** (R.).
— **LAMOUREUX** (M.-C.).
— **LESCAR** (J.-H.).
— **LECLAIR** (J.-L.-P.).
— **LHUILLERY** (P.-P.).
Chasseur **ALLIER** (Noël.)
— **ADDE** (Florentin).
Chasseur **BARRE** (R.).
— **BLANCHETIÈRE** (E.-A.).
— **BIDAULT** (Henri).
— **BLEN** (Henri).
— **BOUSET** (Louis).
— **BOURREAU** (E.-C.).
— **CHAILLOUX** (C.).
— **COLAS** (P.-J.).
— **COLLINOT** (L.-R.).
— **CORNIER** (J.).
— **CORDIER** (H.-C.).
Chasseur **DARRY** (H.-E.).
— **DESHAYES** (I.).
— **DIOT** (P.).
— **DOITEAU** (A.).
— **DORÉ** (Paul).
— **DROUAULT** (F.).
— **DUDOUIT** (Albert).
— **DUFEU** (Louis).
— **DUPEU** (Georges).
— **DURAND** (Théodore).
— **DUFREX** (L.).
— **EUGÈNE** (R.-F.).
— **FAGUERET** (Ulysse).
— **FAJARDY** (Fernand).
— **FILLAUT** (Jean).
— **FONTAINE** (Charles).
— **FOUGRAUD** (H.).
— **FOUILLEUL** (E.).
— **FRÉMONT** (René).
— **FISSON** (Georges).
— **FONTAINE** (Henri).
— **FEUILLETTE** (Alfred).
— **GUAIDDON** (Georges).

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Chasseur **GASSELIN** (G.-E.).
— **GAUDIN** (A.-H.).
— **GAUTHIER** (Julien).
— **GAVIGNOT** (Louis).
— **GENETEY** (Alexis).
— **GÉRARD** (Marcel).
— **GÉRARD** (Isidore).
— **GUBAULT** (Julien).
— **GEZAULT** (Désiré).
— **GUINOISEAU** (Auguste).
— **GAUTHIER** (Julien).
— **GILLET** (Marius).
— **GILLES** (Casimir).
— **GOMBERT** (Auguste).
— **GOUTTIÈRE** (J.-M.).
— **GUÉRIN** (H.-I.).
— **GUILLEMIN** (F.).
— **GIRARD** (C.).
— **GOMOND** (E.-F.).
— **GOUNOND** (P.-P.).
— **GUIBE** (A.-A.).
— **HARICOT** (Armand).
— **HUBERT** (Arthur).
— **HERVÉ** (Joseph).
— **HELARY** (Y.).
— **HUARD** (L.).
— **HOUDUSSE** (F.).
— **HESLOUIN** (L.).
— **HERICHER** (M.).
— **HAVARD** (Eugène).
— **HAUCHECOME** (Albert).
— **HAMON** (A.-J.-M.).
— **IMBERT** (E.-H.).
— **IMBAULT** (Paulin).
— **JANI** (Jules).
— **JOSSE** (C.-P.).
— **JALLIER** (Georges).
— **JUDEL** (Paul).
— **JAMOIS** (Henri).
— **JEUDON** (H.).
— **JEAUNOT** (Arthur).
— **JARRIER** (E.-A.).
— **JOLIVET** (Albert).
— **JONIE** (Ernest).
— **JUTAUD** (Jules).
— **LABBÉ** (E.-G.).

Chasseur **LE GAL** (J.-A.-M.).
— **LENOBLE** (C.).
— **LATRILLE** (L.-A.).
— **LECREUX** (O.-A.).
— **LEBRET** (C.).
— **LANDEAU** (L.-J.).
— **LAILLER** (F.-D.).
— **LEGOUT** (E.-E.).
— **LEGRAS** (O.-E.).
— **LECOMTE** (Claude).
— **LECLERC** (H .-R.).
— **LEBLANC** (D.-A.).
— **LECOURT** (T.-T.).
— **LESAGE** (Michel).
— **LAMBERT** (H.-J .).
— **LABBÉ** (Fernand).
— **LADOUZE** (Henri).
— **LAINÉ** (Henri).
— **LALLIER** (Albert).
— **LE MARCHIS** (A.).
— **LE HUEGON** (Édouard).
— **LEGROS** (Armand).
— **LEDUC** (Étienne).
— **LAUNAY** (Léon).
— **RIPAULT** (Eugène).
— **RENAUDET** (François).
— **RENAUDIN** (Justin).
— **RICORDEAU** (Georges).
— **ROSIER** (Louis).
— **RENAULT** (Arsène).
— **RICHARD** (Louis).
— **RUHAULT** (J.-M.-H.).
— **ROUSSEAU** (Charles).
— **ROLLAND** (Marcel).
— **ROBINE** (Eugène).
— **ROGER** (René).
— **RAUNET** (Émile).
— **ROBERT** (Auguste).
— **SALLES** (Georges).
— **SABLE** (Gustave).
— **SAULNIER** (Alexis).
— **SALLARD** (François).
— **SECHET** (Émile).
— **SOYER** (Fernand).
— **VALKE** (Albert).
— **VALIENNE** (Louis).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Chasseur **VIVIER** (Gilbert).
— **VIGNERON** (Victor).
— **VIEL** (Arcade).

Chasseur **VOYER** (Marcel).
— **VIVIER** (Maxime).

66e BATAILLON DE CHASSEURS A PIED

Historique du Bataillon

(Suite)

Le 11 novembre, le général **GAMELIN**, commandant la 9e division, sollicite, du général commandant le 5e Corps d'Armée, une citation à l'Ordre de l'Armée pour le 66e B. C. P.

Projet

Le Général **GAMELIN**,
Commandant la 9e Division d'Infanterie,
à M. le Général commandant le 5e Corps d'Armée.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, conformément à l'autorisation verbale que vous avez bien voulu donner au commandant du 66e bataillon de chasseurs, qu'au moment où ce Corps quitte la division et le Corps d'Armée auxquels il appartient depuis le 1er juillet 1915, je crois pouvoir solliciter la mutation des citations obtenues par ce bataillon en une citation à l'Ordre de l'Armée.
« Cette demande s'autorise des motifs suivants :
« Le 66e B. C. P. a obtenu sa première citation à l'Ordre de la brigade, le 12 novembre 1914 (texte ci-annexé). Dans la nuit du 11 au 12 novembre, sur le front d'Artois, le bataillon avait réussi à réaliser, malgré un temps de neige rigoureux, une avance importante alors que l'opération tentée déjà, par deux autres unités avait échoué.
« Une deuxième affaire, celle qui, dans le souvenir des chasseurs du bataillon, apparaît *unanimement* comme la plus brillante et la plus glorieuse pour le Corps, ne fut l'objet d'aucune récompense collective : l'assaut de la cote 285 sur le front d'Argonne. Les circonstances de l'affaire sont relatées en détails dans une brochure imprimée — dont un exemplaire est joint au présent rapport — brochure distribuée à l'époque aux chasseurs du bataillon. Les troupes du Corps d'Armée qui combattaient alors en Argonne se souviennent des conditions critiques dans lesquelles le commandement fit alors appel à l'esprit de sacrifice des chasseurs : le 13 juillet 1915, l'attaque

Archives Tramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

générale de l'ennemi parvient à percer nos lignes de la Haute-Chevauchée. Le 66e B. C. P., seul élément en réserve, est chargé de rétablir la situation. Sous l'énergique impulsion du commandant **LECLÈRE**, commandant alors le bataillon, il s'élance à l'assaut de la cote 285, l'enlève d'un élan et s'y établit. De nombreuses récompenses individuelles, décorations et citations furent à cette occasion conférées aux officiers, gradés et chasseurs. Mais le bataillon ne reçut pas la citation à l'Ordre de l'Armée que pouvaient justifier ses lourdes pertes et le devoir d'honorer ses morts.
« Après de dures attaques devant Verdun (Douaumont et Vaux), le 66e bataillon opérant sur le front de l'Aisne, a pris, sous le commandement du commandant **LAMBERT**, sa part à l'offensive du 16 avril. Parvenu, sous un barrage intense, jusque devant Juvincourt, ses premiers éléments ont franchi la Miette, atteint les positions de batteries et enlevé une batterie de 150. J'ai cité, pour ces faits, le bataillon tout entier à l'Ordre de la Division. Les termes de cette citation viennent à l'appui de ma demande :

« Dans toutes les actions auxquelles la 9e division a pris part, s'est signalé par son entrain et son « esprit de sacrifice.
*« S'est distingué particulièrement en Argonne, sous les ordres du commandant **LECLÈRE**, le 13 « juillet 1915, en reprenant la cote 285 et en rétablissant ainsi une situation difficile.*
*« En octobre 1916, devant Verdun, sous les ordres du « commandant **LAMBERT**, a brillamment « participé aux opérations qui ont abouti à la reprise du village de Vaux et pendant « quarante-cinq jours, a énergiquement résisté à toutes les attaques sous les plus violents « bombardements, et en dépit des plus lourdes pertes.*
« Enfin, au cours de la bataille de l'Aisne, le 16 avril 1917, a pris la plus large part aux combats « qui se sont livrés devant Juvincourt où il a enlevé de haute lutte une batterie de 150. »

« Je vous serais reconnaissant de solliciter de M. le général commandant l'Armée, le fusionnement de ces diverses citations en une citation à l'Ordre de l'Armée, qui réunirait les différentes affaires auxquelles le bataillon a pris part.

« Signé : **GAMELIN**. »

Le 10 novembre 1917, le bataillon est dirigé sur le camp d'Arcis-le-Ponsard, à la disposition du général commandant en chef.
Le 20 décembre, il est affecté à la 74e D. I. et, avec le 50e et 71e B. C. P., il forme le 16e Groupe de B. C. P. Il est alors, cantonné à la ferme de l'Orme.
Le bataillon rentre alors en ligne à Berry-au-Bac et fait la reconnaissance de la cote 108 qu'il prendra comme secteur, le 12 janvier 1918. A ce moment, par suite de l'envahissement des tranchées par l'eau des pluies continuelles et malgré la. ténacité des chasseurs qui ont de l'eau jusqu'à mi-corps, le bataillon est obligé d'évacuer et de prendre une position en arrière.
Le bataillon est relevé le 22 janvier par le 50e B. C. P., et le 28 janvier, il prend le secteur de Sapigneul et la cote 91.
Au 2 février 1918, le bataillon quitte le secteur, relevé par un bataillon du 369e R. I. de la 67e division et est dirigé sur le camp de Châlons-le-Vergeur, ensuite sur Montigny et de Montigny à Hermonville, où il exécute, pendant une période de huit jours, des travaux sur la deuxième position. Revenu au camp de Châlons-le-Vergeur, le 20 février, il le quitte à nouveau pour occuper le secteur

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

de la Neuville.
Un violent bombardement qui semble le prélude d'une attaque a lieu le lendemain. Le bataillon est alerté.
Au matin du 7 mars, l'ennemi déclenche un très violent bombardement et exécute un coup de main sur le C. R. du Colombier, immédiatement à la droite du bataillon. Le barrage est déclenché à 5 heures, mais le bombardement continuera très violent, concentré particulièrement sur les parallèles de doublement, sur les boyaux et le P. C. Le lieutenant **CHEVALME**, de la 1re compagnie, est tué au P. C. Roth, ainsi que les chasseurs **VOYER** et **DESMILLIEZ**.

Une préparation de coup de main sur le saillant de la Courtine-du-Dirigeable est projetée le 15 mars. La 3e compagnie en fait l'exécution le lendemain.
A la suite de ce coup de main, le général **de LARDEMELLE**, commandant la 74e D. I., notifie l'ordre ci-dessous :

« Le 16 mars, la 3e compagnie du 66e B. C. P. a exécuté un coup de main sur le saillant de la Courtine-du-Dirigeable, en vue de faire des prisonniers et de rapporter des documents; elle n'a pas rencontré l'ennemi qui avait évacué la zone d'incursion, La troupe d'attaque a opéré avec beaucoup d'allant, nul doute qu'elle n'eût fait le nécessaire, si elle avait rencontré l'adversaire.
« Signé : **De LARDEMELLE**. »

Après un repos du bataillon, celui-ci relève le 71e B.C. P., dans le saillant des Intrépides et est pris sous un violent bombardement. Nous sommes au 28 mars 1918, jour où le général en Chef communique l'ordre général n° 104 :

« L'ennemi s'est rué sur nous dans un suprême effort et il veut nous séparer des Anglais pour s'ouvrir la route sur Paris. Coûte que coûte, il faut l'arrêter.
« Cramponnez-vous au terrain !
« Tenez ferme !
« Les camarades arrivent. Tous réunis, vous vous précipiterez sur l'envahisseur.
« C'est la bataille.
« Soldat de la Marne, de l'Yser et de Verdun, je fais appel à tous.
« Il s'agit du sort de la France. »

Dans la nuit du 2 au 3 avril 1918, une de nos patrouilles est attaquée par l'ennemi qui lui fait cinq blessés (dont l'aspirant **CARABELLI**).
Le 3 avril, l'État-Major projette un coup de main en force sur les tranchées de Bochum et Wallemberg, projet qui reçoit exécution dans la nuit du lendemain.
Le 66e B. C. P. relève, du 6 au 7, le 71e B. C. P. dans le C. R. du Moulin. La relève est terminée à 3 h. 1/2 sans aucune perte.
Au 24, le 66e B. C. P. occupe le sous-secteur de la cote 104. Au lendemain même de cette occupation, l'ordre d'un coup de main entre Miette et Aisne est communiqué au bataillon. Les Allemands y répondent par un barrage immédiat. Le lieutenant MARTY, blessé à la tête par un éclat d'obus à la tranchée des Hindous, est sauvé par son casque.
Le 27, à 22 heures, l'ennemi prononce à son tour un coup de main sur le secteur de la 2e compagnie. A la suite de ce coup de main, nos pertes sont de :

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Quatre, tués : les sergents **PIRON** et **AUDRY** ; les chasseurs **LAMBERT** et **HERVÉ**.
7 blessés dont l'aspirant **DEROY**.
2 disparus : le caporal **TURBAN** et le chasseur **CONORD**.
Le 4 mai, le bataillon occupe le C. R. du Moulin où il en est relevé le 13 par un bataillon anglais. Le bataillon est dirigé par étapes sur Soissons. Le 14, il part pour Hourge, le 15 pour Fismottes, le 16 pour Braisne, qu'il quittera pour Villeneuve-Saint-Germain.
Le 26 mai, la division est alertée. D'après les renseignements reçus de prisonniers, l'ennemi prépare une grosse attaque sur le front de l'Aisne.

COMBATS DES 27, 28, 29, 30 MAI 1918.

Le 27, vers 11 heures du matin, le capitaine **d'HAUSEN**, commandant provisoirement le bataillon, reçoit l'ordre verbal de se porter sur la ligne Celles-sur-Aisne - le chemin de la ferme de Chimy. Il doit appuyer sa droite à l'Aisne et prendre la liaison à gauche sur le bord du plateau aux Carrières, avec le 71e B. C. P.
La liaison s'établit avec quelques difficultés à gauche, l'ennemi abordant déjà le plateau de la cote 109 et s'infiltrant par les ravins de Chantereine et de Vauxelles.
Le 27 au soir, la situation est établie et nette. Le 28 au matin, l'ennemi augmente sa pression sur le plateau et sur la gauche du bataillon ; il cherche à passer la rivière et à prendre le village de **Celles**.
La compagnie de droite, après avoir dû céder sur un point, rétablit sa position et arrête net les infiltrations ennemies vers la rivière.
A ce moment, une compagnie de génie, commandée par le capitaine **CORE**, renforce le bataillon.
Bientôt les Allemands accentuant leur pression à gauche sur le plateau, parviennent à déborder ; des éléments du bataillon de gauche refluent en désordre vers les pentes sud. Le capitaine **d'HAUSEN** donne l'ordre au capitaine **CORE** de porter sa compagnie en ligne au bord du plateau, un peu à l'ouest du C. de Celles. Le lieutenant **ROY** avec les pionniers, se porte sur les bords du plateau à la lisière du bois prolongeant la gauche de la 3e compagnie. Ces trois éléments solides recueillent les éléments bousculés qui refluent sur eux et rétablissent de nouveau la liaison à gauche.
A ce moment, environ 13 heures, la situation tenait mais semblait précaire, le bataillon n'avait pas de directive et d'autres ordres que de tenir autant que possible. Apprenant que le commandant **MELLIER** se tenait à proximité, le capitaine **d'HAUSEN** va le trouver pour arrêter la ligne de conduite à tenir.
Après entente, il est convenu que le 71e bataillon assurera le col de la route Condé - Nanteuil. Quelques moments après, des bruits circulent donnant comme compromise la position au nord du plateau du fort de Condé.
Jugeant la situation difficile et ses réserves trop restreintes (la compagnie du génie ayant été rappelée à Crouy), le capitaine **d'HAUSEN** prend la résolution de restreindre son front en cherchant à occuper une ligne jalonnée approximativement par la route Condé - Nanteuil.
Ce mouvement était d'ailleurs indiqué par celui des troupes françaises, qui abandonnaient la rive sud de l'Aisne, pour gagner la rive sud de la Vesle ; la liaison semblait pouvoir s'établir à la vue (le pont ayant sauté à 9 heures du matin) vers Condé. La 1re compagnie qui avait à faire avec de nombreux éléments, qui cherchaient à la tourner par la rive sud de l'Aisne, reçoit l'ordre de battre en retraite sur Condé, par échelons ; la 3e compagnie, de venir prendre position en liaison à gauche avec le bataillon voisin, qui tenait le col au nord-est du fort de Condé, et la 2e compagnie de venir se

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

placer en réserve ainsi que les pionniers, sur les pentes sud du plateau du fort de Condé.
La situation semblait être ainsi établie sans changement important ; sans aucun renseignement sur les événements et sans directive, le capitaine **d'HAUSEN** supposait, d'après le mouvement, qu'il avait pu voir que le haut commandement cherchait à établir sa ligne sur la rive gauche de la Vesle avec une tête de pont en avant de Soissons. Pendant que le mouvement s'accomplissait (sur les entrefaites, la compagnie de génie avait été rappelée à Crouy), le capitaine **d'HAUSEN** apprend que sa gauche faiblissait ; il envoie donc les ordres suivants aux compagnies :
La 3e compagnie se portera rapidement sur les bords sud du plateau du fort de Condé, à la lisière du bois, pour boucher le trou qui vient de se produire et servir de flanc-garde au reste du bataillon, qui continuera son mouvement et glissera entre la rivière et les pentes du plateau pour aller gagner la position d'attente au nord de Sainte-Marguerite, occupée la veille et que chacun connaissait bien.
La 2e compagnie devait envoyer rechercher la liaison au nord de la cote 146, et la 3e compagnie, après le passage du bataillon, venir se reformer en réserve sur les pentes sud du plateau de Vrégny, au nord de Sainte-Marguerite. Le capitaine **d'HAUSEN** croyait ainsi établir la situation dans un sens conforme aux idées du haut commandement et s'établir face à l'est, sur la vallée de Chivre, prolongeant une ligne de défense qui serait jalonnée par la rive gauche de la Vesle, et passerait sur le plateau de Vrégny, couvrant la ville de Soissons. Le mouvement commença assez facilement, les compagnies semblant se décrocher par échelon, la première le long de la route de la vallée, les deux autres par la lisière du bois : le capitaine **d'HAUSEN** avec la liaison partit à son tour ; il devait suivre le bas des pentes du plateau du fort de Condé, qui était, en somme, la route que devaient suivre les compagnies, sauf la compagnie de flanc-garde.
Après une assez longue station sur la route Condé - Nanteuil, 600 mètres au sud de Condé, où il lui fut rapporté que l'écoulement semblait se faire normalement, le capitaine **d'HAUSEN** se reporta en avant : la 1re compagnie et une section de mitrailleuses s'étant installées sur la lisière est de Condé pour marquer un temps d'arrêt, car ils avaient un chemin plus facile que les autres compagnies, et arrêtèrent la progression ennemie qui commençait de ce côté de la rivière.
Après avoir dépassé la hauteur du village de Condé, le capitaine **d'HAUSEN** et les officiers qui l'accompagnaient (le capitaine **LEROY**, adjudant-major, le capitaine **BERTHIER de WAGRAM**, commandant la compagnie de mitrailleuses, le lieutenant **GUIBOUT**, officier de renseignements), reçurent, ainsi qu'une partie de la p. compagnie, une violente rafale de 75, envoyée probablement par erreur, venant de la rive sud de l'Aisne, et qui tombe heureusement trop court pour l'un des groupes et trop long pour l'autre, et qui ne fut pas renouvelée. En même temps, un violent feu de mousqueterie se faisait entendre sur le plateau : la première pensée de tous fut que la 3e compagnie avait occupé la lisière sud du plateau du fort de Condé et que le bataillon aurait le temps de passer. Mais, après avoir progressé, le groupe formé par la liaison, tomba sous un violent feu de mousqueterie et de mitrailleuses qui partait de ses pentes.
L'ennemi occupait tout le massif du fort de Condé, coupant la retraite aux éléments du bataillon qui n'avaient pas encore gagné Missy, après avoir été obligés de faire une assez longue marche en tirailleurs au pas de course, pour gagner l'abri du remblai de la route ; cette marche sous le feu causa d'assez graves pertes au groupe en question, mais diverses pérégrinations à travers des cheminements de fortune, le capitaine **d'HAUSEN** rassembla les éléments qui restaient de la liaison autour de lui, il se mit en route sur l'objectif assigné aux unités du bataillon.
La compagnie **VANHOVE** ayant trouvé l'ennemi occupant le fort de Condé, paraissait compromise ; mais deux compagnies et trois sections de mitrailleuses semblaient être passées et avoir atteint la hauteur de Missy ; en réalité, la 2e compagnie avait dû donner lors de son passage dans les lignes ennemies qui avaient forcé le col du fort de Condé.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Quand le Groupe de liaison se présenta à son tour sur la route, l'ennemi occupait la route elle-même avec une mitrailleuse au sud de l'S de Chivres, puis entre les lignes ennemies qui arrivaient par la vallée de Chivres, le village de Condé (où une section de mitrailleuses de l'aspirant **SÉVERIN** resta jusqu'à la dernière extrémité, puisqu'elle fut tournée et prise pour assurer la retraite de la 1re compagnie et du reste de la C. M.), le groupe du capitaine **d'HAUSEN** se trouva acculé à l'Aisne et sans avoir même la ressource de se frayer un passage puisque la plupart des chasseurs téléphonistes n'avaient que des revolvers. Ne voulant pas se faire prendre, le capitaine **d'HAUSEN**, après avoir réuni les chasseurs présents pour organiser le passage de ceux qui savaient bien ou mal nager, ne peut y arriver, aucun d'eux ne sachant nager. Ne voulant pas être pris, il leur dit au revoir et plongea dans la rivière.
Il rejoignit ce qui restait du bataillon : la valeur de trois sections d'infanterie et de trois sections de mitrailleuses, trois heures après, au sud de Venizel.
L'ennemi, dans la vallée de Chivres, le plateau du fort de Condé et le col de Fort, avait enfoncé très rapidement la ligne et coupé le bataillon de sa ligne de retraite. C'est un fait d'autant plus regrettable que jamais le bataillon et son commandant ne furent avertis qu'il y avait eu un recul dans cette région et que le bataillon restait plein d'ordre et de vigueur, se sentant maître de sa manœuvre en ce qui concerne les troupes qui lui faisaient face.
Les jours suivants, le bataillon réduit à une centaine d'hommes, fut proposé à la garde du Quartier Général, à Berzy-le-Sec, d'abord, puis à Missy, puis enfin à Chaudun.
Le 29 au soir, après diverses alertes, la pression ennemie se fit sentir au nord-est de Chaudun, selon la route Berzy-le-Sec - Chaudun, le bataillon porté en ligne sur l'axe du chemin de terre a un trait direct.
Chaudun-Berzy-le-Sec se trouvaient en liaison, à droite sur le chemin, avec le 230e régiment d'infanterie, à gauche avec un régiment marocain.
Ceux-ci occupaient, en partie, une ligne en avant ainsi que le village de Chazelles, mais, vers le soir, la canonnade s'accentuant, ces jeunes troupes indigènes refluèrent en grand désordre sur les troupes de la 74e D. I., y semant l'affolement par leur fuite.
Ce ne fut que passager, chacun s'employa de son mieux pour rétablir l'ordre et la solidité de la ligne.
Enfin, pendant la nuit, arriva un ordre du général commandant la 74e D. I. confiant, à droite du chemin de terrer le commandement au colonel **LOURDEL**, et, à gauche, au capitaine **d'HAUSEN** sur tous les éléments de la division, y compris les éléments étrangers intercalés.
Le lendemain matin, l'ennemi commença un dur bombardement sur cette ligne. D'abord un peu surpris, tous ces éléments réconfortés par la tenue de tous les chasseurs et les gradés des 50e et 66e B. C. P., se montrèrent par la suite remarquables et, après trois heures et plus d'un très dur bombardement dans des tranchées de 40 centimètres de profondeur, le moral de tous était extraordinairement élevé. L'ordre était de se faire tuer sur place, et chacun n'avait qu'une idée : c'était d'infliger un dur échec à l'ennemi. Il serait difficile de faire des distinctions, mais les actes de courage furent nombreux et splendides durant cette matinée.
Les gradés et les hommes montaient debout sur la tranchée pour mieux ajuster leur tir que gênait un champ de blé assez haut. Tout le monde, veillait à l'économie des cartouches, les agents de liaison ravitailleurs en munitions faisaient cinq, six et sept fois le voyage de la ligne au dépôt constitué par le 66e B. C. P., à l'issue sud de Chaudun, et jamais ni les mitrailleurs, ni les éléments d'infanterie, génie ou chasseurs, ne manquèrent de munitions ; on sentait que chacun avait dit en soi-même : « ***Ils ne passeront pas*** » et, de fait, ils ne sont pas passés.

Le 30 mai, le G. Q. G. des Armées du Nord et du Nord-Est communique l'ordre général, n° 107 :

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« SOLDATS,
« L'ennemi frappe un nouveau coup.
« Supérieur en nombre pendant ces trois jours, il a pu bousculer nos lignes. Mais, nos réserves accourant, vous allez briser son élan et riposter.
« Debout les héros de la Marne !

« Pour vos foyers, pour la France,
« En avant !

« Signé : **PÉTAIN**. »

Le même jour, le colonel **DESPORTES**, commandant le 16e groupe de B. C. P., quitte ses bataillons en s'exprimant en ces termes :

« Officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs,
*« Je vous fais mes adieux, et vous confie à M. le lieutenant-colonel **SÉE**, mon remplaçant,*
« Je salue avec émotion le Drapeau, illustre entre tous, qui fut le mien par trois fois au cours de ma vie militaire, et qui reste le vôtre.
« Vive la France !

« Signé : **DESPORTES**. »

Par décision du général en Chef, le 16e Groupe de B.C.P., est dissout, le 10 juin 1918. Le général **de LARDEMELLE** fait alors passer les ordres généraux suivants :

1° ORDRE GENERAL

« Officiers, sous-officiers et soldats de la 74e division,
« C'est dans l'épreuve que se reconnaissent la trempe des caractères et la valeur de la troupe.
« Vous venez de prouver qu'à cet égard, la 74e division ne le cédait à aucune autre.
« Les 27 et 28 mai, jetée à l'improviste en pleine bataille, sur un front de 7 kilomètres, la division repousse trois attaques successives, montées, avec des moyens puissants.
« Au cours d'une quatrième attaque, le 28 au soir, débordée sur ses ailes et percée au centre par des forces très supérieures, l'infanterie ne doit son salut qu'au sacrifice librement consenti de plusieurs bataillons.
« Ralliée le 29 mai au matin, sur les hauteurs sud de Soissons, la division prise de flanc et à revers par un ennemi venant du sud, par la vallée de la Clise, parvient à se .dégager, grâce au sacrifice du régiment de droite.
« Il faut attendre la nuit suivante pour voir réuni, dans la région de Chaudun, ce qui reste de la division.
« Mais l'esprit qui anime tous ces éléments est tel, qu'à partir de ce moment aucun effort de l'ennemi ne pourra prévaloir contre eux.
« Pendant trois jours et trois nuits, la division maintient ses positions contre toutes les attaques et recueille les unités fraîches qui tentent, mais en vain, de reporter le front plus à l'est.
« Le 2 juin au matin, au moment où les unités d'infanterie relevées se rallient dans la forêt, tout

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

cède à droite dans la région de Longpont, Vauxcastille, Beaurepaire.
« Sans hésiter, l'infanterie répondant à mon appel, s'engage, rétablit la situation et, pendant 48 heures, jusqu'à la relève définitive, maintient contre toutes les attaques l'intégrité de la lisière de la forêt.
« Ainsi donc, les sacrifices consentis dans une lutte disproportionnée au nord de Soissons, puis au passage de l'Aisne et de la Clise, n'ont pu entamer le moral de la division. Pendant cinq jours, ces glorieux débris ont été invincibles. Il n'a pas dépendu d'eux que le front fut stabilisé à hauteur de Chaudun. Il le fut à la lisière de la forêt, grâce, à eux.
« Ces choses devaient être dites. Merci !

Le Général commandant la 74e Division,
« Signé : **LARDEMELLE**. »

2° ORDRE GÉNÉRAL

« Par décision du général en Chef, le 16e Groupe de chasseurs est dissout et remplacé dans la division par le 5e tirailleurs.
« J'adresse aux tirailleurs tous mes souhaits de bienvenue et aux chasseurs l'expression du chagrin profond que j'éprouve en présence de la mesure dont ils sont l'objet, à raison des pertes douloureuses qu'ils viennent de subir.
« Le 71e, le moins éprouvé, doit survivre, mais quitte la division où il comptait depuis la mobilisation.
« Les 50e et 66e bataillons sont dissous.
« Après avoir fait tout leur devoir au cours de la dernière épreuve que vient de supporter glorieusement la division, ils méritaient de revivre dans son sein et non de disparaître. Des considérations d'ordre général ont conduit à une autre solution.
« Tous, officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs (des trois bataillons), connaissent trop mon affection pour eux, pour douter un seul instant de la part que je prends à leur tristesse.
« A tous, je souhaite bonne chance, certain qu'en toutes circonstances, ils resteront dignes de leur passé et fidèles aux traditions qui ont assuré la gloire et consacré la réputation de l'élite à laquelle ils appartiennent.

« Signé : **LARDEMELLE**. »

Et pour terminer, avant la dissolution du bataillon, le lieutenant-colonel **SÉE**, commandant le 16e Groupe, lui adresse ses derniers témoignages.

« Officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs du 16e G. B. C. P.,

« Appelé, le 28 mai 1918, a l'honneur de prendre le commandement du 16e Groupe, j'étais depuis quatre jours sur l'Hartmannswillerkopf revenant de la bataille où j'avais eu l'honneur de conduire, pendant deux mois, le 14e Groupe B. C. P. devant Lassigny.
« Aussitôt touché par le télégramme du G. Q. G., ayant appris que vous étiez dans la bataille, je n'ai eu qu'une hâte : vous y rejoindre, et, quarante-huit heures après, je vous retrouvais dans la forêt de

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Villers-Cotterêts.
« Il m'a fallu quelques heures pour juger ce que vous valiez, et cela sans même entendre votre éloge de la bouche de vos généraux.
« Il m'a été facile de vous juger, lorsque, épuisés de fatigue, après les glorieux combats que vous aviez soutenus, l'on vous a redemandé un suprême effort dont on vous savait capables : votre intervention remarquable d'ordre et de décision, dirigée par des chefs de Corps d'élite, a été d'un poids suprême dans la bataille et a été signalé au commandement.
« Il restera à la gloire du 16e G. B. C. P. comme tâche suprême avant de disparaître, d'avoir interdit aux Boches l'accès de la forêt.
« Vous avez eu la coquetterie de léguer ce souvenir au colonel qui vous commandait depuis peu d'heures, et vous l'avez forcé ainsi à s'attacher de suite à vous comme à ses anciens chasseurs.
« J'aurais éprouvé une grande joie à travailler avec vous pour vous reformer rapidement et à marcher ensuite à votre tête pour de nouveaux et glorieux combats ; vos fanions se seraient garnis de nouveaux lauriers.
« La situation militaire nécessitant des renforts de chasseurs dans trois divisions différentes, a fait que le 16e Groupe a vécu ; mon dernier souhait sera de vous retrouver dans le groupe de chasseurs que je suis appelé à commander ultérieurement.
« Chasseurs du 71e, vous êtes les heureux de la circonstance, et je vous vois partir constitués, sûr que vous êtes appelés à briller dans toutes les circonstances où votre nouvelle division vous amènera.
« Chasseurs des 50e et 66e, vous allez vous répartir dans quatre beaux bataillons ; allez-y fiers de votre passé et n'oubliez jamais votre numéro d'origine avec lequel vous avez souffert et brillé.
« Bonne chance à tous... mes camarades..., que vous soyez chasseurs du 71e, du 66e, du 50e, du 1er, du 31e, du 3e, etc..., vous resterez toujours chasseurs, et le refrain de la Sidi-Brahim *saura toujours frapper votre cœur au bon endroit ; ce n'est pas sans un serrement de cœur que je me sépare de vous tous. Je connaissais déjà votre passé, j'avais foi dans l'avenir. Je ne vous oublierai jamais.*
« Je salue une dernière fois vos fanions, m'inclinant particulièrement devant ceux des 50e et 66e qui deviennent des reliques de gloire, et à vous tous je souhaite bonne chance et glorieuse fin de guerre.
« Rappelez-vous notre refrain :

« En avant, braves bataillons... »

« Le 10 mai 1918.

« Le lieutenant-colonel **SÉE**,
« *Commandant le 16e Groupe de bataillons de chasseurs :*
« Signé : **SÉE**. »

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Ancestramil